

2020

rapport d'activité 2020

caue / conseil architecture urbanisme environnement du Puy-de-Dôme



quelques mots sur 2020

Cette année 2020 a été marquée par l'apprentissage de nouveaux fonctionnements dus à l'installation longue d'une épidémie que tous subissent. Mais en aucun cas le territoire ne fut abandonné par le CAUE. Créée deux ans seulement après la loi sur l'architecture de 1977, qui institue les CAUE, notre association est une des pionnières du réseau national aujourd'hui constitué, et compte poursuivre dans cette dynamique enrichie de 41 ans d'expérience. 41 ans de conseil et d'accompagnement des collectivités territoriales, des porteurs de projet privés, du monde scolaire et universitaire et de quelques structures associatives. 41 ans de formation, information et sensibilisation de tous les publics à la qualité du cadre de vie. 41 ans de partenariat avec les territoires (EPCI et communes) et leurs ingénieries intégrées ou externes, sans oublier les institutions territoriales et les services de l'État.

J'ai donc le plaisir de livrer à votre lecture ce rapport d'activité, où chacun pourra découvrir la richesse et la diversité des missions ou propositions menées dans nos territoires. L'année 2020 a vu les conseillers du CAUE aux côtés des services du Département, accompagner différentes thématiques dont les plus significatives sont les traverses de bourg, le cadre de vie et fleurissement, le schéma départemental de l'habitat et l'accompagnement des procédures qualitatives induites par l'inscription du « Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne » sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Notre CAUE s'implique activement dans les thématiques initiées ou développées par l'union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes, tant pour promouvoir notre département et les initiatives qui y sont nées, que pour identifier des projets ou démarches d'échelle régionale pouvant être bénéfiques à notre territoire. Il en est de même de notre forte et régulière implication dans les instances du Massif central ou au niveau fédéral.

En cette année 2020, Claire Landrot a quitté l'équipe de conseillers du territoire. Elle sera remplacée dès le début de l'année 2021 par Clémentine Lescanne qui apportera à l'équipe ses compétences de paysagiste. Nous remercions Claire de l'énergie qu'elle a dispensée chez nous et sommes ravis d'accueillir Clémentine.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble de l'équipe des salariés dont j'apprécie le professionnalisme et la motivation et qui a su s'adapter aux délicates conditions sanitaires. Cette équipe pluridisciplinaire est à la disposition de vos territoires et de leurs réflexions architecturales, urbaines ou paysagères pour vous accompagner dans vos projets et vous apporter un regard extérieur complémentaire à l'action de vos équipes.

Bonne lecture à tous.

Antoine Desforges
Président du CAUE 63

41 ans d'expérience

pour de nouvelles perspectives



chantier école d'un mur en pierres sèches organisé par le CAUE à Servant © MA CAUE 63

Le CAUE 63 a été créé en 1979 en conformité avec la loi de 1977 sur l'architecture. Depuis cette date, il a œuvré en s'impliquant dans le tissu local à tous les niveaux, en appui des élus locaux, des collectivités territoriales départementales ou régionales, des services déconcentrés de l'État, des professionnels du cadre de vie à titre individuel ou auprès des organisations professionnelles, des porteurs de projets privés et des citoyens, du monde de l'enseignement, etc.

L'équipe dispose de compétences pluridisciplinaires (architectes, urbaniste, géographe, paysagiste, chargé de documentation, chargées de communication ou de comptabilité) et intervient au service des territoires sous la présidence d'Antoine Desforges, conseiller départemental et maire de Vic-le-Comte. Le CAUE met au service de ses commanditaires toute l'expérience qu'il

a acquise en 41 ans d'existence, et souhaite relever les nouveaux défis sociétaux et territoriaux dans le respect de l'identité architecturale, urbaine et paysagère du département et de ses composantes. Il s'inscrit aussi dans le contexte de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes et du Massif central. Le CAUE répond aux besoins actuels et prend en compte les nouvelles perspectives d'activité pour apporter une réponse aux enjeux qui se profilent. Ses missions fondatrices et traditionnelles sont confirmées, développées, dépassées.

La récente publication de la brochure "CAUE, mode d'emploi" permet de mieux appréhender les valeurs du CAUE, que sont l'indépendance, la recherche d'innovation, la pluridisciplinarité et la ferme volonté d'animer un réseau d'acteurs et de partenaires. Attentif aux équilibres sociaux, écologiques et économiques, le CAUE développe une méthodologie de projet fondée sur la culture, le débat et l'expérience.

> **conseiller**
les particuliers et
les collectivités locales

> **accompagner**
les collectivités locales,
communes, EPCI
(Établissements publics
de coopération
intercommunale),
Département, Région,
État et ses partenaires

> **former**
les élus locaux
et les services
techniques, les acteurs
du cadre de vie
et les partenaires
professionnels

> **informer**
l'ensemble des acteurs
du cadre de vie

> **sensibiliser**
tous les publics
dont le public scolaire

SOLIDARITÉ

Les CAUE sont des acteurs de la solidarité territoriale, entre espaces urbains et espaces ruraux, entre acteurs publics et privés.

SERVICE PUBLIC

Les CAUE mettent en œuvre un service public de proximité, au travers des conseils donnés aux porteurs de projet et des actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

TERRITOIRES

Les CAUE aident à fabriquer les territoires et la ville de

demain, en déployant une approche toujours culturelle et pédagogique.

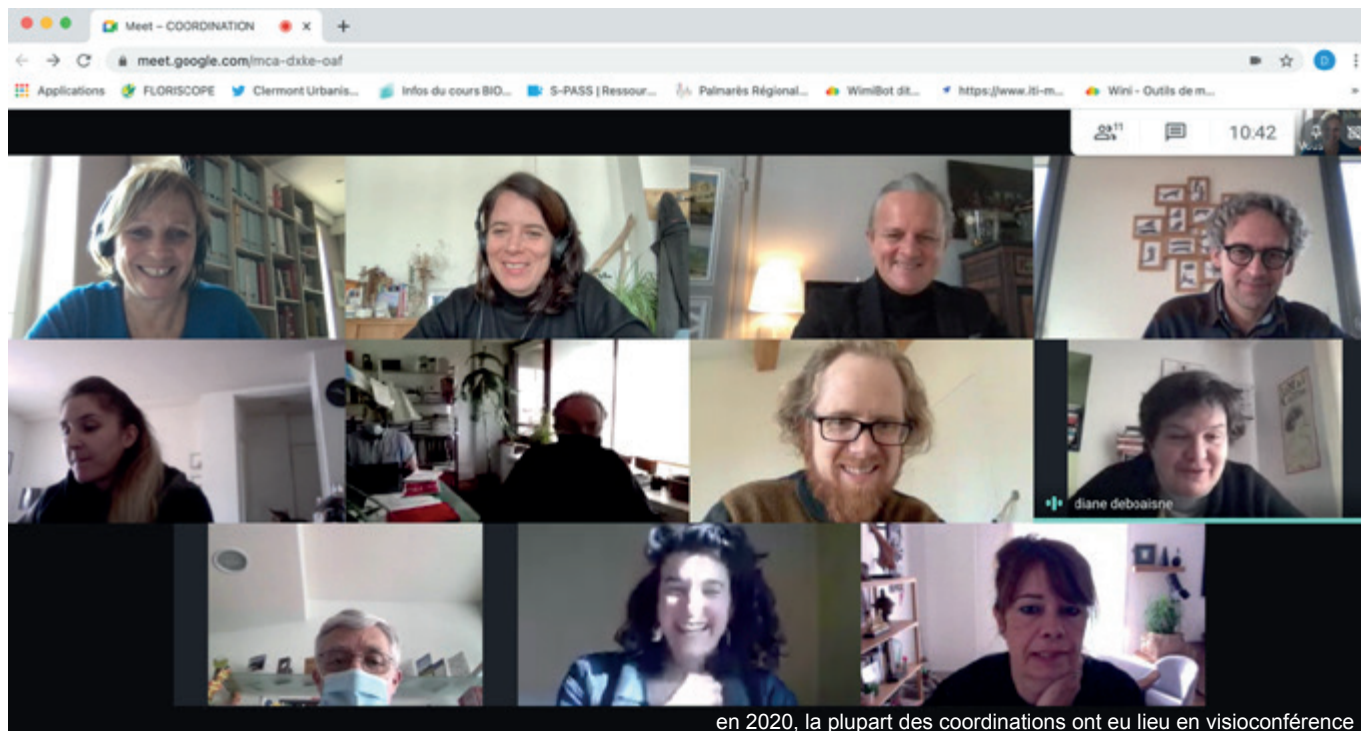
SOLUTIONS

Les CAUE sont des solutions de savoir-faire de proximité, à l'écoute de toute la variété d'interrogations et de besoins des collectivités, des professionnels et des populations.

PLATEFORME D'EXPERTISES

Les CAUE sont des plateformes locales uniques d'expertises mettant en présence l'ensemble des acteurs, et sont particulièrement qualifiés pour les faire dialoguer.

> l'équipe



8 coordinations aux couleurs du confinement

Les salariés participent régulièrement à des réunions d'équipe, réunissant le personnel technique et administratif.

Ces rencontres permettent au directeur d'évoquer les points les plus importants de l'activité.

Chaque conseiller peut à cette occasion informer l'équipe sur les événements les plus marquants du territoire dont il a la charge. Ce temps de travail en commun renforce les échanges et la mise en commun des informations.

C'est le lieu où sont validées les actions, les orientations de la revue « Angles de Vues », les Rendez-vous thématiques, l'accueil de stagiaires, les formations, les animations, les expositions, etc.

En 2020, la plupart des coordinations ont eu lieu en visioconférence.

11 salariés - 9,25 ETP

L'année 2020 a vu l'équipe du CAUE partiellement remaniée, puisqu'à l'automne 2020 une de nos architectes-conseillères (Claire Landrot) est partie vers d'autres activités. Dans l'attente de son remplacement l'équipe s'est ré-organisée pour assurer la continuité des missions sur tous les territoires. En fin d'année, une nouvelle conseillère est venue renforcer notre effectif, paysagiste-conceptrice de formation (Clémentine Lescanne).

Le groupe pluridisciplinaire comprend donc aujourd'hui un directeur-architecte, une secrétaire polyvalente chargée de la comptabilité, une chargée d'accueil secrétariat et communication, un animateur du centre de ressources et paysage, six conseillers architectes, une conseillère paysagiste et un conseiller urbaniste. Fin 2020, l'équipe est donc composée de 11 salariés, soit 9,25 ETP, sous la direction de Michel Astier.

Le pôle « administration » gère la comptabilité, les courriers et courriels, les appels téléphoniques, l'accueil, le classement, les copies et impressions, les prises de rendez-vous et préparations des conseils aux porteurs de projet. Le secrétariat assiste aussi les conseillers dans l'organisation matérielle des manifestations et des agendas.

Le pôle « territoire » est organisé en sept secteurs du département du Puy-de-Dôme. Au plus proche de ceux-ci, il répond aux sollicitations du Conseil départemental, conseille et assiste les élus au quotidien et partage son travail entre réflexion et terrain, hors de toute mission de maîtrise d'œuvre. Il met aussi en œuvre des actions de sensibilisation, de vulgarisation et de coordination, réalise des pré-diagnostics, etc. Il conseille les porteurs de projet lors de ses permanences journalières à la Maison de l'habitat, ou sur les territoires, par des permanences délocalisées. Il participe enfin à diverses actions à l'échelle des grands territoires que sont la région Auvergne-Rhône-Alpes ou le Massif central, ou à l'échelle nationale.

12

webinaires suivis par l'équipe

- > changement climatique
- > matériaux biosourcés
- > réemploi
- > voir et comprendre l'architecture
- > îlots de chaleur
- > communication

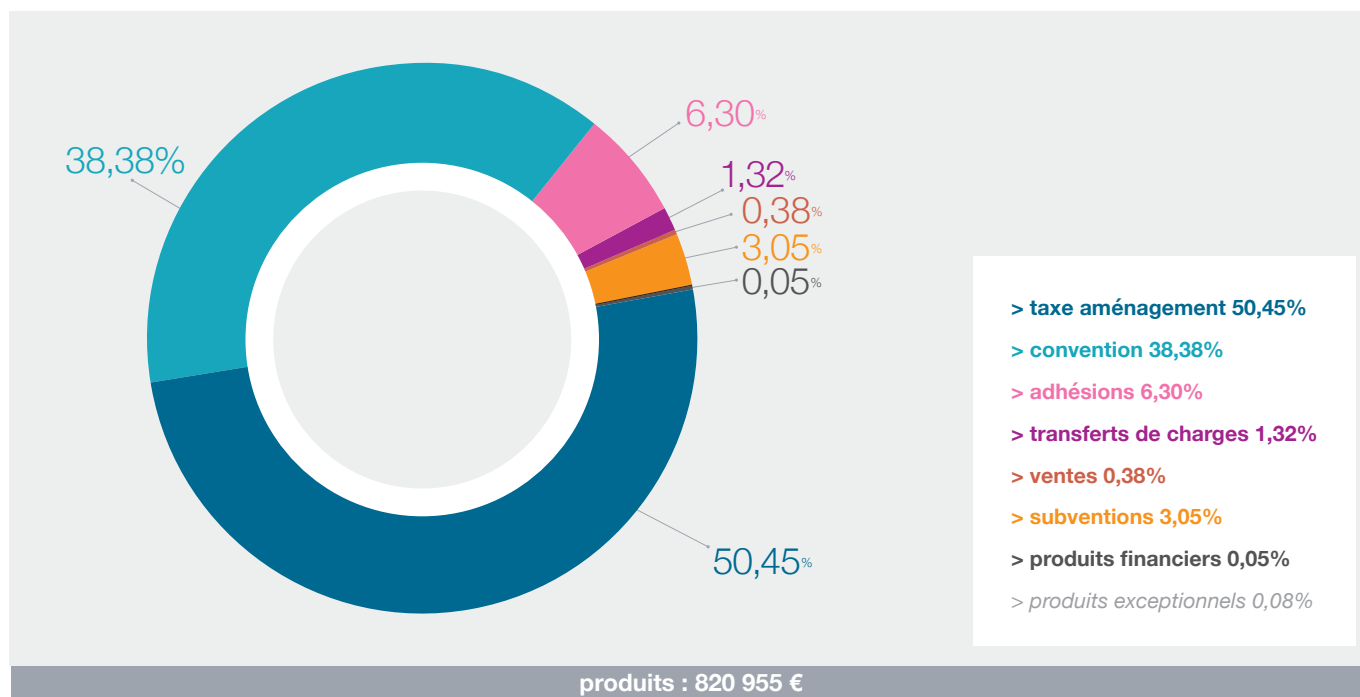
Les champs de l'architecture, de la ville, de l'environnement et du paysage ont été bousculés en 2020 avec la crise sanitaire. Quel que soit leur profil de formation initiale, les salariés du CAUE enrichissent leurs parcours et expériences professionnelles à travers le suivi de formations variées, notamment en webinaire, renforçant ainsi leurs connaissances, leurs compétences et la pertinence de leur accompagnement.

“osez le biosourcé” : conseiller et sensibiliser les acteurs de la construction

À partir de novembre 2020, le PNR Livradois-Forez a organisé cinq sessions courtes de formation autour des matériaux biosourcés, leur mise en œuvre et la façon de les promouvoir. Animée par le bureau d'études Karibati, expert en bâtiment biosourcé, la formation a été l'occasion pour les conseillers du CAUE ayant participé, d'échanger avec différents partenaires sur les idées reçues concernant ces matériaux et les arguments à développer pour les promouvoir.



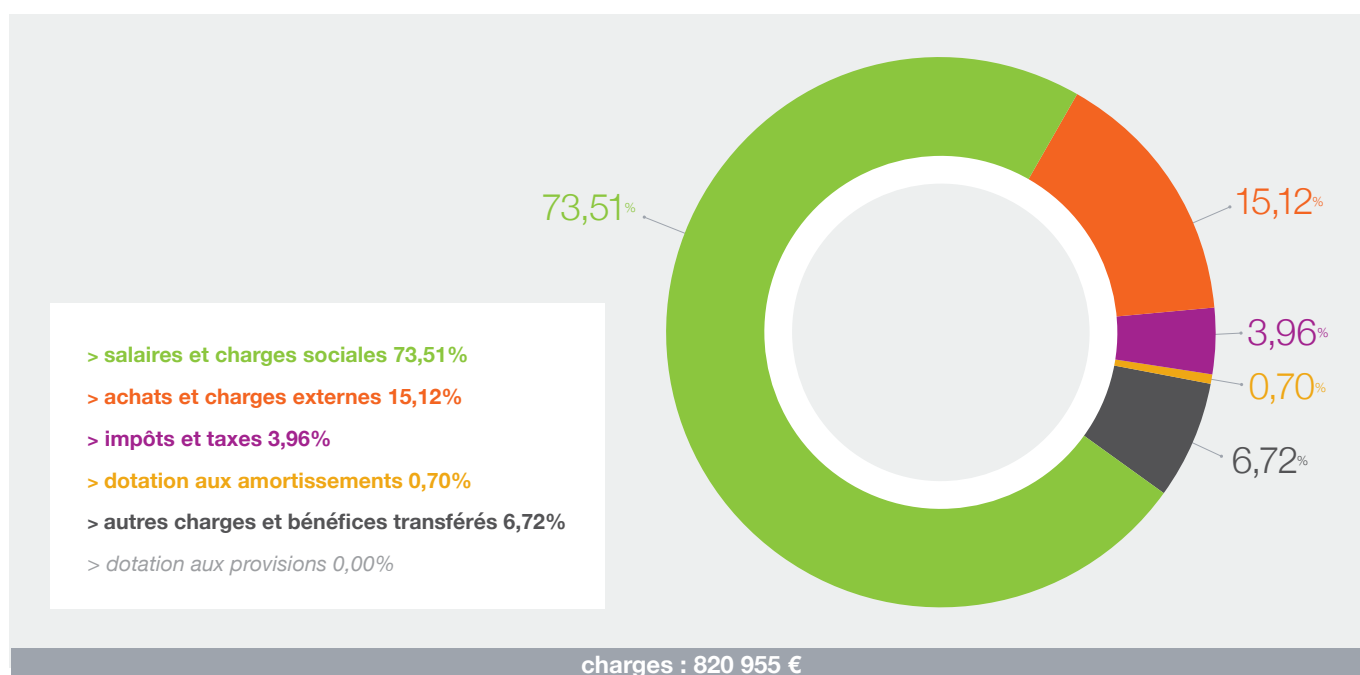
> organiser



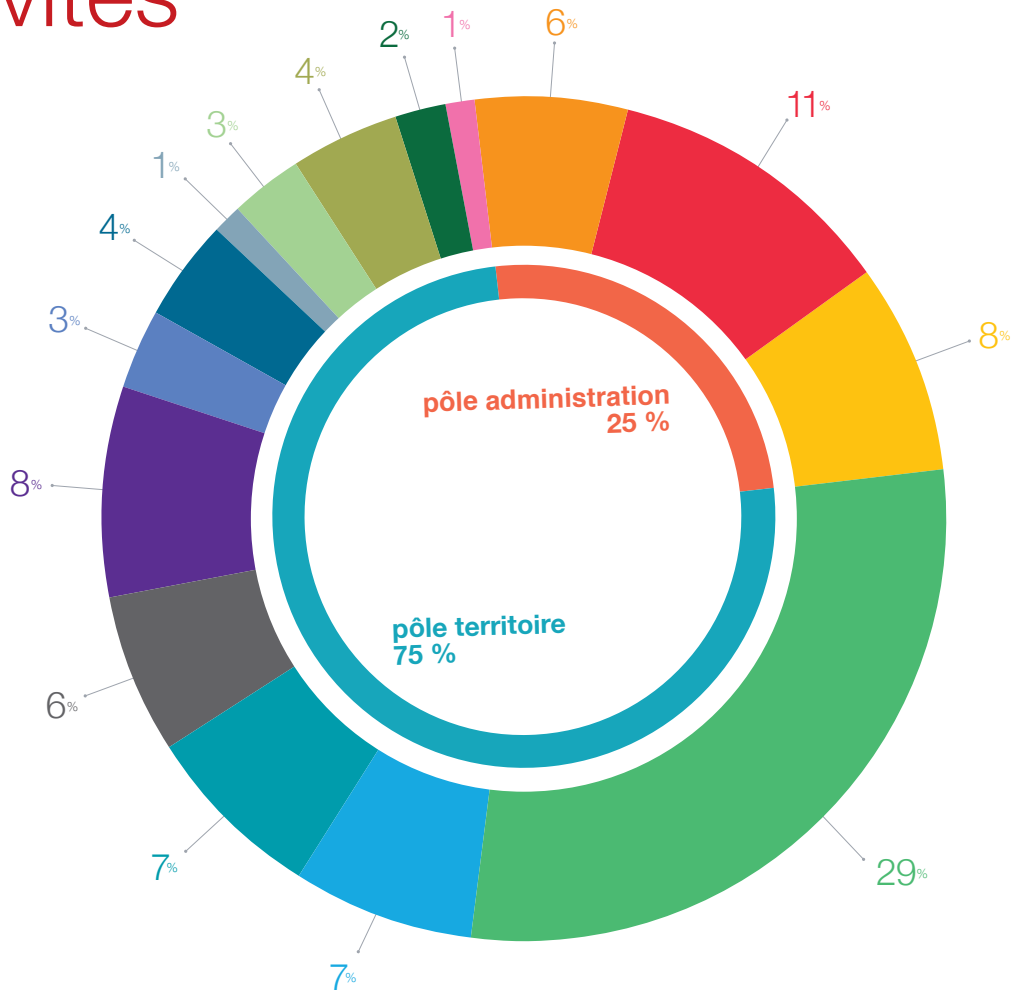
financement

Le financement des CAUE est essentiellement assuré par une fraction de la part départementale de la taxe d'aménagement (TA), taxe qui finance également la politique des espaces naturels sensibles (ENS). Dans le Puy-de-Dôme, elle est appelée au taux de 1%. Les subventions provenant de collectivités publiques, les cotisations des adhérents, les contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités et les partenaires publics ou privés peuvent également compléter les budgets des CAUE. Depuis 2018, la convention triennale (2018-2020) signée avec le Conseil départemental

a déterminé un taux dédié au CAUE de 15% de la TA, ce à quoi il ajoute une subvention complémentaire permettant d'assurer un niveau de financement global provenant du Département à hauteur de 770 000 euros en 2020. Parmi les recettes complémentaires, il est à noter que les partenariats avec les intercommunalités se multiplient. Pour une adhésion symbolique des EPCI de 10 centimes d'euro par habitant, le CAUE accompagne encore mieux l'intercommunalité ainsi que les communes membres dans leurs projets et mène des actions partenariales avec les différents acteurs du territoire.



activités



pôle territoire 75 %

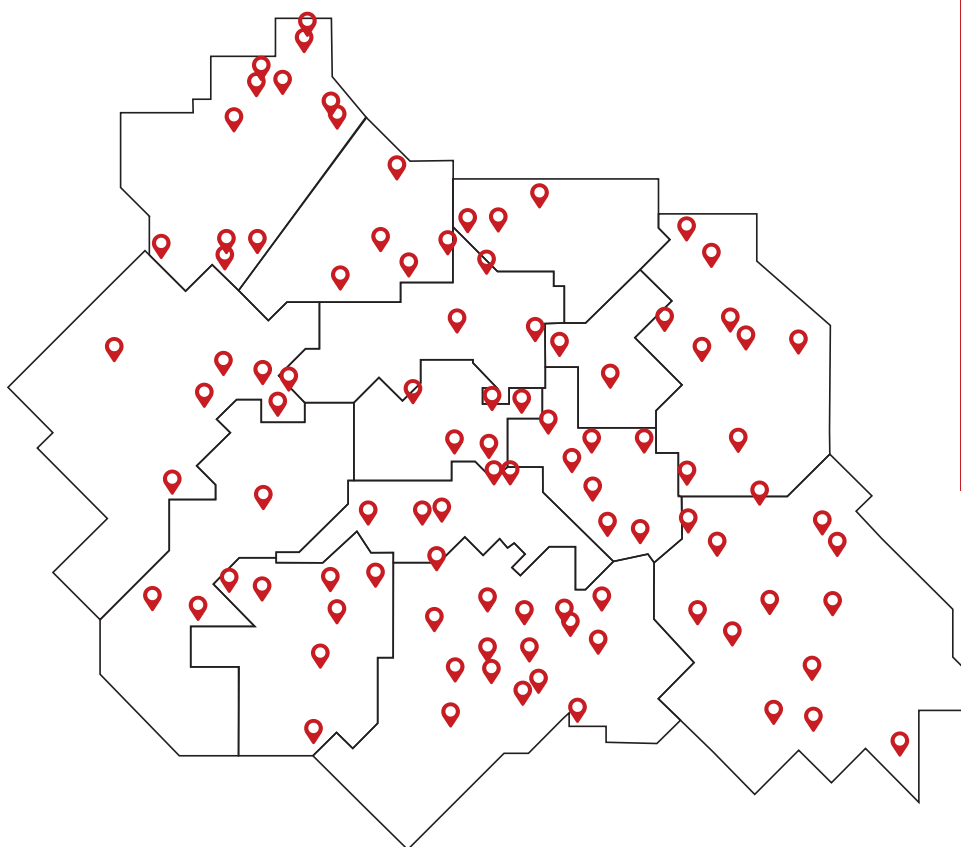
- conseils aux administrations et collectivités 29 %
- actions réseau 7 %
- publications 7 %
- ressources documentation 6 %
- recherche action innovation 8 %
- formations données 3 %
- conseils aux porteurs de projet 4 %
- sensibilisation, information 1 %
- coordination 3 %
- communication 4 %
- actions éducatives (scolaire et université) 2 %
- formations reçues 1 %

pôle administration 25 %

- gestion interne 6 %
- comptabilité, nouveau logiciel de gestion 11 %
- gestion de direction 8 %

ZOOM MISSION // CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

- > dans leurs choix en matière d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage
- > dans des programmes d'actions cohérents en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal



EPCI accompagnés
 communes accompagnées

97
communes

accompagnées en 2020

14 EPCI

accompagnés en 2020

Aigueperse
 Ambert
 Antioingt
 Arlanc
 Aubiat
 Aubière
 Aubusson-d'Auvergne
 Aulhat-Flat
 Aydat
 Besse-et-Saint-Anastaise
 Billom
 La Bourboule
 Brassac-les-Mines
 Brenat
 Le Breuil-sur-Couze
 Briffons
 Le Broc
 Bromont-Lamothe
 Ceilloux
 Le Cendre
 Chabreloche
 Charbonnières-les-Vieilles
 Charensat
 Chateldon
 Cisternes-la-Forêt
 Clermont-Ferrand
 Condat-en-Combraille
 Cournon-d'Auvergne
 Cunlhat
 Dorat
 Echandelys
 Effiat
 Entraigues

Fournols
 La Godivelle
 La Goutelle
 Isserteaux
 Issoire
 Job
 Joze
 Lapeyrouse
 La Tour-d'Auvergne
 Lezoux
 Ludesse
 Malintrat
 Manzat
 Marçillat
 Marsac-en-Livradois
 Mur-sur-Allier
 Le Monestier
 La Monnerie-le-Montel
 Montaigut
 Le Mont-Dore
 Montmorin
 Chambaron-sur-Morge
 Murol
 Neuville
 Nohanent
 Nonette-Orsonnette
 Novacelles
 Olliergues
 Pardines
 Pont-du-Château
 Pontgibaud
 Reignat
 Rentières

Riom
 Ris
 Rochefort-Montagne
 La Roche-Noire
 Saint-Amant-Tallende
 Saint-Floret
 Saint-Flour-L'Étang
 Saint-Genès-Champanelle
 Saint-Germain-Lembron
 Saint-Jean-des-Ollières
 Saint-Jean-en-Val
 Saint-Myon
 Saint-Nectaire
 Saint-Pierre-le-Chastel
 Saint-Priest-des-Champs
 Saint-Remy-sur-Durolle
 Saint-Saturin
 Saint-Victor-la-Rivière
 Sauret-Besserve
 Sauvessanges
 Sauxillanges
 Servant
 Tauves
 Teilhede
 Ternant-les-Eaux
 Thiers
 Varennes-sur-Usson
 Vertaizon
 Vertolaye
 Vic-le-Comte
 Villeneuve

Cc. Ambert Livradois Forez
 Cc. Billom Communauté
 Cc. Chavanon Combrailles et Volcans
 Cc. Combrailles Sioule et Morge
 Cc. Dômes Sancy Artense

Cc. Entre Dore et Allier
 Cc. Massif du Sancy
 Cc. Mond'Arverne Communauté
 Cc. Pays de Saint-Éloy
 Cc. Plaine Limagne

Ca. Riom Limagne et Volcans
 Cc. Thiers Dore et Montagne
 Ca. Pays d'Issoire
 Clermont Auvergne Métropole

PLUi Entre Dore et Allier Communauté : lancement de l'étude

La communauté de communes Entre Dore et Allier envisage de lancer l'étude d'un Plan local d'urbanisme communautaire (PLUi).

Avant de déléguer la compétence « urbanisme » à la communauté de communes, les 14 communes de son territoire en ont débattu.

Les services communautaires et le CAUE ont exposé les enjeux d'un PLUi : les outils du PLU, la cohérence qu'un PLUi apporte en abordant l'échelle du bassin de vie, la mise en synergie des différents documents et engagements du territoire, la connaissance approfondie de l'espace communautaire qu'il permet, la gestion de la concertation, la solidarité entre les communes du territoire... Jérôme Pireyre, Vice-président chargé de l'élaboration du PLUi de Billom communauté, approuvé en novembre 2019 leur a présenté l'histoire du déroulement de l'étude de ce PLU, les étapes et difficultés rencontrées, les avantages de l'outil mutualisé qu'il constitue à présent.

Afin d'anticiper la croissance démographique du territoire et de façon à enrichir et coordonner au mieux les deux approches, l'étude du PLUi est complétée par celle du Plan Climat air énergie (PCAET) du territoire qui sera mené en parallèle. Le sujet du paysage est repéré comme un enjeu fort.

UNE TRADUCTION OPÉRATIONNELLE DES AMBITIONS DU TERRITOIRE

Le PCAET dit :

- « Développer des aménagements urbains permettant de se rafraîchir »
- « Favoriser la construction à énergie positive et adaptée au changement climatique »

Le Plan de Paysage dit :

- « Intégrer une approche spatiale, transversale et participative à la stratégie énergétique du territoire »

Le SCoT dit :

- « Développer une production locale d'énergies renouvelables »
- « Adapter le territoire au changement climatique »

Le Schéma directeur des mobilités durables dit :

- « Élaborer et mettre en œuvre un plan vélo »

Le PLUi répond :

- Obligation de perméabilité des aires de stationnement, définition de coefficients d'espaces libres perméables, etc.
- Autorisation de dépassement des règles de gabarit pour l'installation d'énergies renouvelables et l'isolation thermique, recommandation d'implantation favorable aux apports solaires, etc.
- Zonage spécifique (Aeol) et règlement adapté pour le développement éolien après consultation des communes.
- Autorisation des petites unités de méthanisation en zone agricole, zonage spécifique photovoltaïque et renvoi à un cadastre solaire pour promouvoir les EnR auprès des particuliers.
- Préservation des zones humides, prise en compte des risques naturels (retrait-gonflement des argiles, séisme), zonage favorable aux Trames Vertes et Bleues.
- Zonage spécifique et emplacements réservés pour mettre en œuvre les itinéraires définis par le schéma des mobilités durables.



172 conseils sur projets

Documents de planification

6 communes

- Chambaron-Sur-Morge
- La Goutelle
- Le Mont-Dore
- Riom
- Sauxillanges
- Teilhède

8 EPCI

- Ca. Pays d'Issoire
- Cc. Ambert Livradois Forez
- Cc. Billom Communauté
- Cc. Clermont Auvergne Métropole
- Cc. Entre Dore et Allier
- Cc. Mond'Arverne
- Cc. Plaine Limagne
- Cc. Riom Limagne et Volcans

Autres

- Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Cc. Thiers Dore et Montagne

Documents de territoire

1 EPCI

- Clermont Auvergne Métropole

Autres

- Aduhme
- Atlas Régional des Paysages
- Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- Le Grand Clermont
- PNR des Volcans d'Auvergne
- PNR Livradois-Forez

Politique de l'habitat

2 EPCI

- Cc. Thiers Dore et Montagne
- Agglomération Pays d'Issoire

Autres

- Conseil départemental du Puy-de-Dôme

CAUE : mode d'emploi

Les élections municipales et intercommunales ont appelé la nécessité de produire un document présentant le rôle particulier du CAUE du Puy-de-Dôme aux côtés des collectivités.

Envoyé aux mairies et présidents des collectivités locales du département, ce dépliant positionne le CAUE sur son travail d'accompagnement et de conseil autour de quatre axes : comprendre, choisir, organiser et construire. Cette communication a reçu un très bon accueil auprès de nombreuses collectivités et a permis au CAUE de construire de nouveaux partenariats.



un nouveau document présentant le rôle particulier du CAUE 63

LE CAUE DU PUY-DE-DÔME, L'OUTIL DE VOTRE TERRITOIRE

CONSEILLER

LES COLLECTIVITÉS

- Pour prévoir des programmes d'actions concertés en matière d'habitat, d'équipement, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal.
- Dans leurs choix en matière d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage.

LES PORTEURS DE PROJET

- Sur le choix d'un terrain, sur l'insertion d'un projet dans le site environnemental, qu'il soit urbain ou rural.
- Sur tout projet dans l'intention de construire ou d'améliorer leur habitat.

FORMER

- Les élus à la connaissance des territoires et de leurs mutations.
- Les enseignants qui intègrent la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques (élèves, étudiants).
- Les professionnels du cadre bâti par des journées thématiques, l'animation de chantiers pilotes...

INFORMER

Pour promouvoir une culture et une architecture contemporaine, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine urbain et végétal :

- Sur tous les aspects et facteurs qui contribuent à la qualité de l'environnement.
- Sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et les professionnels.

SENSIBILISER

Pour développer la pédagogie et la culture sur l'architecture, l'urbanisme, les paysages et la préservation de l'environnement :

- Pour activer l'esprit participatif des citoyens en créant des espaces d'expression et de partage d'expériences.
- Pour promouvoir une architecture et un urbanisme respectueux des **humains, des lieux, des territoires** et des patrimoines.

LE CAUE DU PUY-DE-DÔME

- Vous accompagnez le plus en **amont** possible.
- Pour **promouvoir la qualité** de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire du département du Puy-de-Dôme.
- Pour **tous** les acteurs : collectivités locales, administrations, établissements publics et porteurs de projet.
- Par **des professionnels** : architectes, urbanistes, paysagistes, au service de l'intérêt général.
- Quand vous vous questionnez sur votre projet.
- Une aide à la **décision** pour les actions aux diverses échelles des territoires, laissant le maître d'ouvrage libre de ses choix.

Le CAUE est une association ouverte à l'ensemble des acteurs du cadre de vie. Il accompagne les mutations des territoires dans un esprit de participation et fait émerger une intelligence collective du territoire.

Vertolaye : accompagner les élus au lancement de leur mandat

Pour entamer le début de mandat, les conseils municipaux en place sont nombreux à nous avoir sollicité pour apporter un regard extérieur sur les travaux et projets à mener dans les années à venir. Des réunions de présentation de l'accompagnement du CAUE, et des ateliers ruraux d'urbanisme sur les territoires des parcs régionaux, ont été mises en place.

La commune de Vertolaye fait partie des communes qui ont souhaité prendre à bras-le-corps, dès le lancement de leur mandat, une vision stratégique d'interventions et d'aménagements sur leur commune.

Ils avaient identifié pour points de départ un ensemble de problématiques : un manque d'isolation et un non-respect des normes d'accessibilités, renforcées par les mesures sanitaires pour l'accueil des parents / enfants dans leurs écoles élémentaires, un centre-bourg qui manquait de dynamisme et d'espaces de convivialité, des problèmes d'aménagement autour de la gare de l'Utopie, et un manque d'accès à la Dore, ...

Mais comment parvenir à hiérarchiser les enjeux, et leur donner un cadre adapté ? Comment transformer une succession de contraintes et de freins, en de réels cahiers des charges construits, support de projets politiques ?

Le CAUE est intervenu à partir de l'été 2020, avec l'ensemble de ses partenaires membres de l'Atelier Rural d'Urbanisme du Livradois-Forez, pour accompagner la commune dans ce travail capital de début de mandat, d'identification des actions d'aménagement à mener, en cohérence avec les autres missions (sociales, économiques, ...) portées.

Il s'agit d'établir une méthodologie pas-à-pas, animée par l'Atelier Rural d'Urbanisme, au service du conseil municipal. ▶

ÉTAT DES LIEUX

- Prendre connaissance des études réalisées par le passé (Programme d'Aménagement de Bourg, Réglementation d'Urbanisme en vigueur, chantiers réalisés sur les 20 dernières années, ...)
- Première visite collective des lieux à "enjeux" et problématiques repérés par les élus, dans un processus de "diagnostic en marchant" : centre-bourg, travaux qui sont engagés sur les années à venir, ...

NOTES D'ENJEUX

Réalisation d'une note d'enjeux par l'ensemble des partenaires, pour synthétiser aux élus le fruit de l'état des lieux et l'ensemble des éléments, pistes de projets et d'action qui en émergent. Pour chaque intervention, de premières pistes de formats / cadres sont abordés : consultation de maîtrise d'oeuvre, atelier de co-conception avec les habitants, portage en régie, résidence d'architectes, ... L'état des lieux est, dans le cas de Vertolaye, enrichi par une étude foncière lancée par l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour affiner l'état de la vacance et des propriétés foncières du centre-bourg. Une réunion de présentation et d'échange est ensuite organisée avec l'ensemble du conseil.

ATELIER COLLECTIF - ÉLUS ET PARTENAIRES

Un atelier est ensuite proposé, après que chacun se soit approprié la note d'enjeux, pour écrire ensemble les lignes directrices à prioriser sur les années à venir, et les formats à retenir pour les mettre à bien.

Le PNR Livradois-Forez propose la mise en place d'un plan de paysage pour les abords de la Dore, jusqu'à la Gare de l'Utopie.

Un projet de réfection des deux écoles est à mener, en incluant plus d'éléments que la seule isolation thermique et les questions d'accessibilité. Des enjeux de programmation sont à affiner, objet d'une note d'enjeux spécifique à réaliser par l'ARU, avant écriture du cahier des charges.

Concernant l'aménagement du bourg, il est pointée la mauvaise image et les a priori portés sur la commune de Vertolaye. Les élus ne souhaitent pas se lancer sur une énième étude "à distance" et en bureau. Il leur semble important de lancer un travail de terrain, qui mêlait des compétences d'urbanisme mais aussi des formes artistiques et de la sociologie pour mener une enquête sur l'image de Vertolaye et les freins à son activité. Une résidence d'architectes dans le cadre d'une étude centre-bourg se profile...

VERS LA HIÉRARCHISATION ET PLANIFICATION

A l'aube de 2021, les missions d'aménagement de la commune sont dressées. Début 2021 sera consacré à l'écriture du cahier des charges pour le lancement de la résidence pour la rénovation du centre-bourg, et les travaux à réaliser dans l'école, pendant le le plan de paysage sur la Dore se poursuit avec le PNR Livradois-Forez... Un beau programme à venir pour la commune de Vertolaye !



atelier de travail à Vertolaye © CAUE 63

Équipements

à vocation publique (école, mairie...)

17 communes

- Ambert
- Billom
- Briffons
- Ceilloux
- Dorat
- Effiat
- La-Tour-d'Auvergne
- Malintrat
- Marsat
- Nohanent
- Novacelles
- Pardines
- Saint-Jean-Des-Ollières
- Saint-Myon
- Saint-Rémy-Sur-Durolle
- Sauvessanges
- Vertolaye

Autres

- Syndicat Intercommunal de la retenue des Fades Besserve

Espaces publics et collectifs

34 communes

- Aulhat-Flat
- Aydat
- Billom
- Bromont-Lamothe
- Chabreloche
- Charbonnières-Les-Vieilles
- Echandelys
- Isserteaux
- Job
- La Bourboule
- La Godivelle
- La-Monnerie-le-Montel
- Le-Breuil-Sur-Couze
- Le Monestier
- Ludesse
- Manzat
- Marsac-en-Livradois
- Montmorin
- Mur-Es-Allier
- Nonette-Orsonnette
- Randan
- Saint-Amant-Tallende
- Saint Eloy-les-Mines
- Saint-Floret
- Saint-Flour
- Saint-Germain-Lembron
- Saint-Jean-En-Val
- Saint-Rémy-sur-Durolle
- Sauxillanges
- Servant
- Tauves
- Thuret
- Varennes-Sur-Usson
- Villeneuve-Lembron

Autres

- Institut d'Auvergne du Développement des Territoires
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Sauxillanges : une transversalité des actions pour redynamiser et valoriser la commune

Les élus de Sauxillanges ont engagé de front plusieurs actions issues de l'étude de revitalisation de centre bourg (*) réalisée en 2016-2017. Toutes, quelle que soit l'échelle, visent à l'embellissement et à l'attractivité de la commune. Ce sont :

- La révision du PLU, supervisée par l'Agglo Pays d'Issoire qui en a maintenant la compétence.
- Une étude de pré-programmation d'une opération mixte de logements et de locaux d'activités de l'îlot de Romme et des espaces publics attenants ou liés à la route départementale 996 en traverse du bourg.
- La commune engage également une réflexion autour de la végétalisation et l'apport de la "nature en ville" pour une amélioration générale du cadre de vie (embellissement, confort d'été...).
- Homologable aux "Petites Cités de Caractère®", elle travaille aussi à la valorisation de son patrimoine (et de son cadre de vie) pour atteindre à terme une homologation.
- Enfin, elle anticipe en parallèle l'arrivée potentielle d'habitats participatifs.

L'ensemble de ces démarches participe pleinement au dispositif "Petites Villes de Demain" initié par l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale, pour lequel la commune a été retenue récemment. Pour assurer la cohérence et la transversalité de ces différents projets, le CAUE 63, en tant que partenaire, accompagne Sauxillanges lors des différents comités de pilotage, ou en apportant son expérience spécifique sur certaines thématiques.

(*) L'étude "La mécanique du bourg" menée par le Pari des Mutations Urbaines (PMU) a été lauréate du Palmarès Valeurs d'Exemples® en 2019.



un des scénarios d'aménagement de l'étude de pré-programmation © Julien Lesage, architecte.

Vic-le-Comte : un plan guide et des labels pour une mise en cohérence



visite du bourg de Vic-le-Comte avec les élus © DID CAUE 63

A Vic-le-Comte différentes études de programmation des aménagements et de l'embellissement de la Ville ont été organisées de façon cohérente entre elles. Les actions du précédent Programme d'Aménagement de Bourg ayant été réalisées, l'étude d'un plan-guide est programmée au cours de l'année 2021 pour planifier les aménagements qui seront réalisés au cours des prochaines années. Le CAUE a accompagné les élus et les services pour la définition des études envisagées et la préparation des consultations d'entreprises.

Le plan guide est construit à partir de la volonté de qualifier les plantations des espaces publics et leur entretien, il prendra en compte la mise en cohérence des différents projets d'aménagement en intégrant une réflexion sur l'habitat et les services. Il est couplé à une étude de déplacements et à des actions pédagogiques de sensibilisation des habitants et particulièrement des écoliers de la commune.

Ces études sont articulées avec la candidature de la commune aux labels Villes et villages fleuris et Petites Cités de Caractère®. Le projet des Petites Cités de Caractère® est de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. Le principal objectif des communes adhérentes au label des petites Cités de Caractère® est de concilier le développement de leur bourg dans le respect du patrimoine.

Ainsi pour répondre à ce label soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, ces études aborderont à la fois les fonctionnements du bourg et les services, mais également la mise en valeur du patrimoine arboré, bâti et des espaces publics. L'appel d'offres a été lancé et les études devraient démarrer à la fin du printemps.

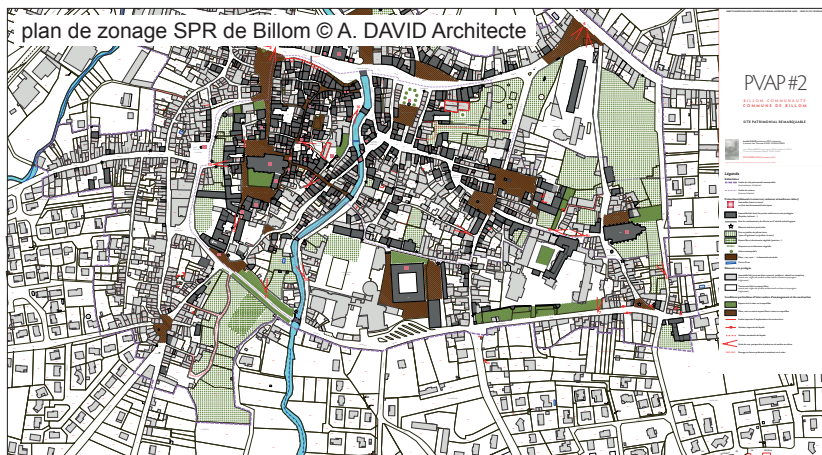
Billom : mise en place d'un site patrimonial remarquable (SPR)

Les Sites patrimoniaux remarquables sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.»

La Ville de Billom avait protégé son centre ancien en se dotant d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), approuvée en 2005. Pour la mettre en cohérence avec son PLU révisé, la ZPPAUP a été révisée en Site patrimonial remarquable – Plan de valorisation du patrimoine (SPR) approuvé fin 2020. André David, auteur de la première étude a été chargé de cette révision. Le CAUE a accompagné la démarche en tant que membre de la Commission locale (CLAVAP).

Le périmètre global de l'ancienne ZPPAUP a été conservé à l'identique. À l'intérieur de ce périmètre, les limites des secteurs ont été adaptées. L'encadrement réglementaire ayant évolué, les plans de repérage des immeubles et de leur niveau plus ou moins exigeant de protection, et enjeux de préservation ainsi que les règlements de chaque secteur ont été actualisés.

Le bourg est implanté sur les bords d'un ruisseau (l'Angaud) et entouré de reliefs qui le surplombent. Toutes les parties de chaque immeuble sont donc en général perceptibles, de près ou de loin. Les façades, détails, toitures, végétation des espaces libres font l'objet de prescriptions. Le document comprend de nombreuses illustrations et conseils pour réhabiliter, ravalier, étendre les immeubles dans le respect de leur architecture d'origine et valeur patrimoniale.



Patrimoine de proximité

9 communes

- Besse-et-Saint-Anastaise
- Malintrat
- Marcillat-en-Combraille
- Murol
- Rochefort-Montagne
- Saint-Genès-Champanelle
- Saint-Pierre-Le-Chastel
- Saint-Victor-La-Rivière
- Sauret-Besserve

1 EPCI

- Clermont Auvergne Métropole

Programmation urbaine

35 communes

- Aigueperse
- Ambert
- Antoingt
- Arlanc
- Aubusson-d'Auvergne
- Besse
- Billom
- Brassac-Les-Mines
- Brenat
- Charensat
- Chateldon
- Cunlhat
- Effiat
- Entraigues
- Fournols
- Lapeyrouse
- La-Roche-Noire
- Le Broc
- Le-Mont-Dore
- Maringues
- Montaigut-en-Combrailles
- Neuville
- Ollières
- Pont-du-Château
- Randan
- Reignat
- Rentières
- Saint-Germain-Lembron
- Saint-Priest-Des-Champs
- Sauxillanges
- Servant
- Ternant-les-Eaux
- Thiers
- Vertolaye
- Vic-le-Comte

1 EPCI

- Cc. Thiers Dore et Montagne

Autres

- DDT 63
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- Agence Nationale de Cohésion Territoriale

Politique de la ville

2 communes

- Clermont-Ferrand
- Thiers

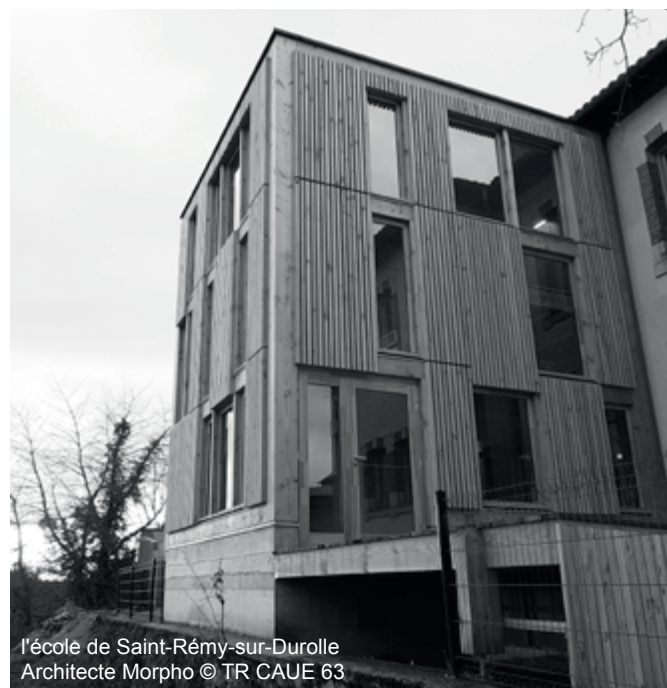
PNR Livradois-Forez : l'alternative du vélo en milieu rural

Le CAUE a travaillé sur la capacité du vélo à offrir une alternative à la voiture dans les déplacements en milieu rural en partenariat avec l'IADT et l'ENSACF en 2019. En 2020, à la suite de ce premier temps de sensibilisation, le PNR Livradois-Forez en collaboration avec les communautés de communes Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne, a été lauréat de l'appel à projet Vélos et territoires. S'ensuit une étude qui vise à définir les tracés potentiels de vélo-routes touristiques entre La Chaise Dieu et Puy-Guillaume mais

aussi à envisager des réponses infrastructurelles sur les déplacements domicile-travail. La dernière phase pré-opérationnelle entre Courpière et Puy-Guillaume portée par Thiers Dore et Montagne pose les jalons d'un itinéraire dédié, en marge de la RD906 vraisemblablement. La voie n'est pas simple, mais la prise de conscience généralisée vient bousculer les réponses actuelles d'offre de transport. Les usages en pleine évolution avec l'électrification des cycles impliquent une évolution des politiques publiques vis-à-vis du partage de l'espace.

Saint-Rémy-sur-Durolle : des matériaux bio-sourcés pour l'école

La volonté pour l'évolution de l'école primaire de Saint-Rémy-sur-Durolle oscillait entre une construction neuve, une mise aux normes du bâtiment actuel et une rénovation lourde de celui-ci. Le travail de scénarisation de l'équipe de maîtrise d'œuvre a permis d'établir la pertinence d'une rénovation avec la nécessité de repenser les circulations et d'anticiper les évolutions du cadre pédagogique avec le doublement des classes de CP. La commune appuyée par l'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez autour de l'ADHUME, du CAUE et du PNR Livradois-Forez a souhaité mettre en avant les matériaux bio-sourcés avec une isolation en laine de bois, résidus de scierie agglomérés en panneaux dans la Loire et une structure en ossature bois. Le volume qui accueille les nouvelles circulations se couvre d'une vêture de lame de douglas, bois du massif du Livradois-Forez.



Programme d'Aménagement Durable : séances de travail à Entraigues

La commune d'Entraigues réalise son Programme d'Aménagement Durable pour répondre aux enjeux de développement durable. Cette étude doit permettre



de réaliser la programmation d'aménagements cohérents, la revalorisation d'espaces publics de qualité, la préservation d'environnement naturel et patrimonial. Elle permettra également une meilleure maîtrise de l'urbanisme et la prise en compte des problématiques liées à l'habitat. Cette approche doit également aboutir à une vision globale de l'évolution du bourg.

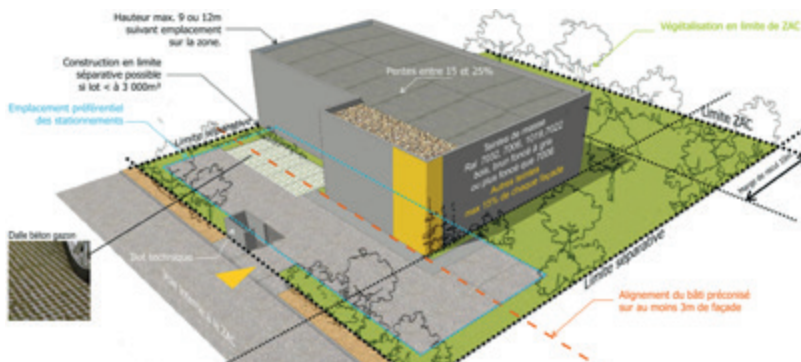
La collectivité possède une situation d'exception qui nécessite de porter un regard neuf sur « la fabrique » de son projet de territoire. Pour parvenir à cet objectif, il convient d'identifier l'ensemble des éléments significatifs et d'agir sur certaines ambiguïtés. Il convient également de rassembler ce qui apparaît aujourd'hui comme un grand « puzzle » éparpillé. Le cabinet d'étude Luc Léotoing, a animé ce groupe de travail durant l'année 2020, en partenariat avec les services du Département, la communauté de communes Riom Limagne et Volcans (RLV) et le CAUE du Puy-de-Dôme. Par ailleurs, la commune d'Entraigues profite de l'élaboration de son PAD communal pour préparer sa demande de modifications du zonage en vue de sa prise en compte dans l'élaboration du PLUi RLV.

Aigueperse : accompagnement de la zone d'activités Julliat Est

Durant l'année 2020, la communauté de communes Plaine Limagne accueille deux nouvelles entreprises qui s'installent sur la zone d'activité de Julliat Est. Le site d'implantation reste sensible, car le profil paysager de la commune d'Aigueperse est déterminé par deux grandes caractéristiques : la proximité immédiate de bourg d'Aigueperse qui possède une morphologie de village rue structurée par le grand routier historique (ex RN9) et l'inscription de son territoire dans le grand paysage de la plaine de Limagne.

Le CAUE du Puy-de-Dôme accompagne ce secteur depuis sa création et son ouverture à l'urbanisation. Le CAUE a donc tout naturellement souhaité réinterroger les enjeux de qualité d'une zone d'activité, en abordant la répartition spatiale des espaces de vie et de travail sous l'angle de la complémentarité des usages, accompagné d'une volonté d'affirmer le respect et l'identité du paysage. Il s'agit d'intervenir en

amont lors de la conception et veiller à la qualité architecturale et urbaine recherchée, mais également de proposer des conseils consultatifs lors de l'établissement des projets individuels. Les objectifs de cette opération d'aménagement doivent permettre l'accueil de nouvelles entreprises. Il convient de satisfaire l'intérêt communautaire en favorisant un développement économique conforme à la vocation agricole de ce territoire et enfin respecter la Charte régionale de développement durable des parcs d'activités. La nouvelle zone d'activités de Julliat Est, s'attache à présenter une image qualitative, basée sur une conception respectueuse de l'environnement. Dans un paysage ouvert, comme celui de la Plaine de Limagne, la qualité des constructions participe à la qualité du cadre de vie. Pour assurer une bonne image de ce secteur, il convient de garantir la sobriété des constructions et d'apporter un soin particulier au traitement des abords.



ZAC du Julliat / Extrait CPAP © document plaine Limagne

Règlementation de protection patrimoniale

1 commune

- Billom

Zones d'activités

1 commune

- Billom

2 EPCI

- Cc. Riom Limagne et Volcans
- Cc. Billom Communauté

Autres

- Pays du Grand Clermont

Valorisation du cadre de vie

26 communes

- Anzat-Le-Luguet
- Augerolles
- Authezat
- Beauregard-Vendon
- Busséol
- Chambon-sur-Lac
- Cisternes-La-Forêt
- Condat en Combrailles
- Egliseneuve-près-Billom
- Gerzat
- Laqueuille
- La Sauvetat
- Mozac
- Pontgibaud
- Saint-Amant-Tallende
- Saint-Georges-Sur-Allier
- Saint-Nectaire
- Saint-Pierre-Le-Chastel
- Saint-Priest-Des-Champs
- Saint-Quentin-Sur-Sauxillanges
- Sauxillanges
- Tauves
- Usson
- Vic-Le-Comte
- Verrières
- Veyre-Monton

2 EPCI

- Cc. Chavanon Combrailles et Volcans
- Cc. Thiers Dore et Montagne

Autres

- Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- Petites Cités de Caractères®
- Plus Beaux Villages de France®

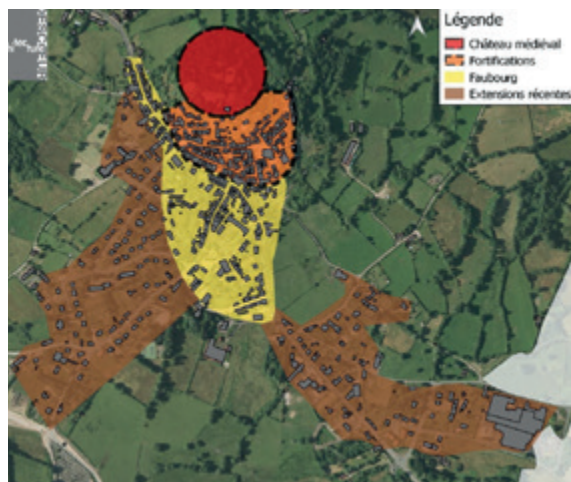
Urbanisme opérationnel

6 communes

- Aubiat
- Cournon-d'Auvergne
- Joze
- Ris
- Thiers
- Vertaizon

Montaigut : une revitalisation fondée sur le patrimoine

La commune de Montaigut-en-Combrailles a lancé cet automne une ambitieuse étude de redynamisation du bourg. Le CAUE a été sollicité dès le départ du projet pour aider à la définition des enjeux, des contraintes et atouts, des compétences à engager, assister la commune dans la rédaction du Cahier des Charges de Consultation des Concepteurs...



carte de la structure historique de Montaigut-en-Combrailles © Architecture Descœur

Ancien site médiéval et porte d'entrée des Combrailles le bourg ne manque pas d'atouts, le village médiéval compte 3 monuments inscrits, et plusieurs immeubles de grande qualité architecturale, une motte castrale sur laquelle subsistent de très beaux ouvrages maçonnés et en pierre sèche, vestiges des anciennes fortifications, l'enceinte basse du village médiéval, etc.

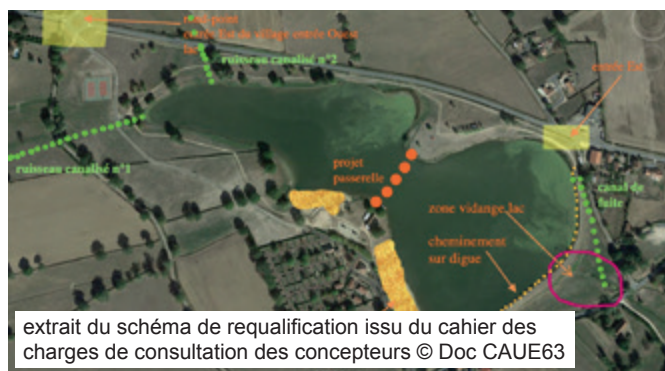
Des réunions de travail ont permis durant l'automne 2020, en plein accord avec Régis Delubac, architecte des Bâtiments de France de fixer les axes de l'étude. A l'issue de la consultation de concepteurs, c'est l'Atelier du Rouget dirigé par l'architecte Simon Teyssou, (1^{er} prix palmarès Régional Valeurs d'Exemple 2017 pour l'aménagement du bourg de Chaliers dans le Cantal), qui a été retenu.

Il s'agit de s'appuyer sur la richesse architecturale et historique remarquable du village, ignorée par le grand public comme par une partie de ses habitants, pour fonder une politique de reconquête et de redynamisation. Cette démarche est réellement porteuse d'avenir et le CAUE y est très impliqué, en soutien de l'équipe municipale et du cabinet d'études.

eau et plans d'eau : pour un avenir écologique raisonné d'un territoire

En 2020 plusieurs communes et EPCI du Pays des Combrailles ont sollicité l'aide du CAUE afin de lancer des études de redynamisation « tourisme et nature » de leurs lacs et plans d'eau. Il est utile de rappeler que le CAUE milite pour une telle initiative depuis de nombreuses années et se réjouit bien sûr de ces initiatives :

- La commune de Charensat pour l'aider à lancer un Programme d'Aménagement Durable de son bourg, dans lequel le lac de Charensat, et ses liens avec le bourg occupent une place essentielle. Ce magnifique plan d'eau est actuellement orienté vers des activités pêche et nature et le Cahier des Charges de Consultation de concepteurs insiste sur le renforcement de cette orientation, la création d'hébergements très qualitatifs à proximité du lac, la mobilisation touristique des équipements et bâtis assez remarquables présents sous la digue du lac, etc.
- La commune de Lapeyrouse pour l'aider à lancer une étude de réaménagement et de dynamisation du pôle touristique du plan d'eau des Marins. Le Cahier des Charges de l'étude met en exergue l'orientation pêche - balade et baignade du site, la création d'un sentier pédagogique orienté vers la bio-diversité des zones humides, le renforcement des mesures de protection hydrobiologique du lac, etc. Cette étude permettra aussi la réouverture et le reprofilage des deux ruisseaux alimentant le plan d'eau, aujourd'hui canalisés, le renforcement des modes de déplacement doux entre le bourg et le site du plan d'eau, etc.



extrait du schéma de requalification issu du cahier des charges de consultation des concepteurs © Doc CAUE63



lac des Marins - commune de Lapeyrouse © LF CAUE 63

- Le SIRB du complexe des Fades a sollicité l'aide du CAUE sur l'avenir potentiel du site. Le CAUE a proposé aux élus référents qu'une étude de redynamisation et d'opportunité touristique, intégrant l'ensemble du site, les zones d'hébergement et de baignade, le pourtour de la retenue, le barrage en terme d'image, le viaduc, la gestion paysagère et hydrobiologique des ruisseaux et de la rivière Sioule en amont et aval du barrage, etc...

Le CAUE s'implique également au côté de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy-les-Mines, qui souhaite travailler à un plan de gestion et de dynamisation global des usages des lacs et rivières du territoire, dans une gestion raisonnée et écologiquement durable.

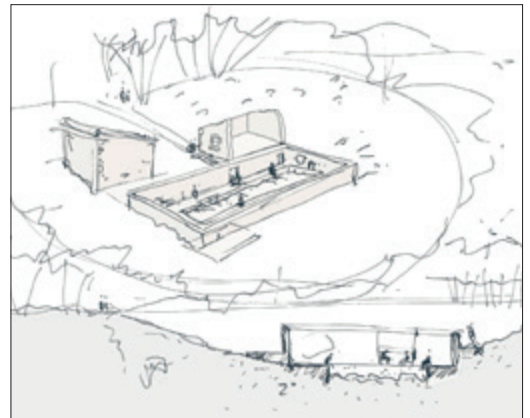
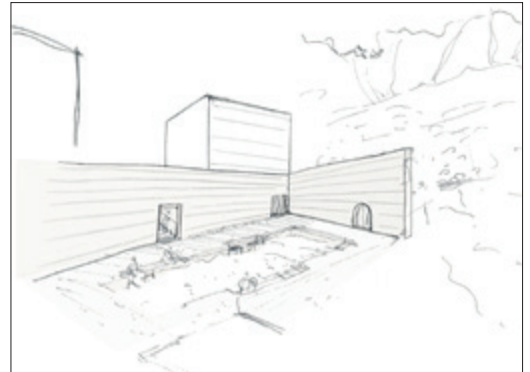
Saint-Pierre-de-Chastel : s'appuyer sur son patrimoine pour dynamiser la commune

La commune de Saint-Pierre-le-Chastel a décidé de dynamiser son territoire en s'appuyant sur son patrimoine, et en particulier sur le Camp des Chazaloux. Celui-ci est situé sur la Cheire de Côme et s'étend sur plus de deux hectares. C'est un ancien hameau médiéval comportant à l'origine une cinquantaine de constructions en pierre sèche, dont il ne subsiste aujourd'hui que les bases effondrées des édifices et possiblement d'un mur d'enceinte. A faible distance du site existe un 1^{er} trou à glace et une carrière/trou à glace géant abritant 2 bâtiments en ruine, témoins de l'activité fromagère « historique » qui s'y est jadis exercée. Sur ce site les frères Roussel, inventeurs du Bleu d'Auvergne affinaient leurs fromages, bénéficiant de cette spécificité géologique locale qui garantit même en été des températures proche de 4°C.

Ce site présente un intérêt historique remarquable, et sa situation géographique dans la zone tampon du site UNESCO plaide en faveur d'une action conservatoire et touristique. Le CAUE a donc conforté la commune dans sa décision et conseillé que soient rapidement entrepris :

- Une mise en sécurité du site, en particulier par l'éradication des arbres dangereux et destructeurs des vestiges encore présents
- Une étude de conservation et de mise en valeur de ces patrimoines historiques, géologiques et identitaires remarquables.

Le CAUE a également proposé qu'un remaillage systématique de l'ensemble des soubassements effondrés, soit entrepris afin de retrouver la lisibilité des constructions originelles. Qu'un « bâtiment-témoin » en pierre sèche, soit ré-édifié sur les fondements historiques connus, afin de renforcer l'attrait touristique du site. Des chantiers-école à la technique pierre sèche pourraient y être organisés, que le CAUE 63 est en capacité d'organiser. La commune a lancé fin 2020 une étude en ce sens, confiée à l'Atelier Cap Paysage Urbanisme implanté à Clermont-Ferrand, et a entrepris les démarches de recherche des financements indispensables.



extrait étude de faisabilité pour la mise en valeur des Chazaloux © Atelier CAP

L'Atelier Rural d'Urbanisme du PNR Livradois-Forez : encore dynamique malgré la crise sanitaire

Si la crise sanitaire a décalé plusieurs formations et interventions prévues par les partenaires de l'Atelier Rural d'Urbanisme, cela n'a pas pour autant fait cesser les réflexions et travaux en communs au service du territoire. Ainsi, dès le premier confinement, des réunions en visioconférence ont pu s'organiser entre les partenaires (PNR Livradois-Forez, CAUE 63, CD63, Adhume, ...) pour co-écrire les premières formations à proposer aux élus : "Transition" et "Documents d'urbanisme", et élaborer de nouveaux formats. Des formations à l'animation de temps de sensibilisation et de formation des élus à distance, par visioconférence se sont également mises en place, pour continuer d'apporter les mêmes ressources au territoire, malgré les contraintes sanitaires. Ainsi dès le mois d'octobre, commençait le cycle de formation "Documents d'urbanisme" sur le territoire, qui sera prolongé en 2021, en parallèle du lancement de la formation "Transition".

Parc naturel régional Livradois-Forez

Les Rencontres de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez passent au numérique

Le PLUi au service de vos projets

3 web-sessions de 2h
février - mars - avril
2021

Public cible :
Élus des collectivités du PNR

15 participants maximum par session

Renseignements :
Léila HAMIDI
Chargée de mission urbanisme
lhamidi@parc-livradois-forez.org
04 73 95 57 93

Inscription obligatoire en ligne (cliquer ici)

Jeu	Jeu	Jeu
Jeudi 25 février 2021	Jeudi 18 mars 2021	Jeudi 29 avril 2021
10h-12h	14h-16h	18h-20h

Votre collectivité envisage-t-elle d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ?

Les Plans Locaux d'Urbanisme, à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité, permettent de projeter des stratégies de développement des collectivités pour les 10 à 15 années à venir et d'établir des outils réglementaires au service de ces stratégies.

Les élus municipaux, que la compétence soit exercée ou non par l'intercommunalité, ont un rôle important dans l'élaboration d'un PLUi. De par leurs connaissances des enjeux locaux, ils sont les plus à même de connaître les besoins du territoire (développement urbain, enjeux économiques locaux, préservation des terres agricoles et des patrimoines environnementaux, culturels, bâtis, ...)

INSCRIVEZ-VOUS !

Programme* d'une session (2h) :

- Introduction au PLUi
- Retour d'expérience d'un(e) élu(e) d'une collectivité dotée d'un PLUi
- Atelier de travail

* Le programme de ces ateliers est adapté de la dernière formation de l'Atelier d'Urbanisme qui s'est tenue à Béthun le 14 octobre 2020

une invitation aux formations de l'ARU
© Atelier Rural d'Urbanisme Livradois-Forez

17 voies départementales en traverse de bourg

Aulhat-Flat
Aydat
Isserteaux
Job
Le-Breuil-sur-Couze
Ludesse

Marsac-en-Livradois
Monnerie-le-Montel (La)
Randan
Saint-Floret
Saint-Flour
Saint-Germain-Lembron

Saint-Jean-en-Val
Saint-Rémy-sur-Durolle
Saint-Amant-Tallende
Varennes-sur-Usson
Villeneuve-Lembron

traverse de Randan : aménager en préservant l'identité du lieu

L'aménagement de la traverse du centre-ville et de la place des sports, devait répondre à différentes problématiques. Ce projet se situe aux abords du domaine Royal de Randan. Des réunions de concertation se sont déroulées avec les services de l'Udap, en présence de l'architecte des bâtiments de France. Aussi, le respect du patrimoine, l'identité du lieu et du cadre bâti qui l'entoure, les contraintes routières, étaient autant de sujets à appréhender pour organiser ce projet. Le travail de l'équipe municipale n'était donc pas facile. La collectivité et les élus ont assumé des choix avec beaucoup de dévouement et de compétence.

Actuellement, les travaux sont en cours de réalisation. C'est un véritable casse-tête dans lequel se sont lancés le service des routes du Conseil départemental, maître d'œuvre du chantier et

la municipalité pour la partie assainissement.

Malgré un lourd dispositif nécessaire aux travaux, il est toujours satisfaisant de découvrir sur le territoire, de nouveaux espaces qui portent en eux le gage d'un avenir meilleur, celui de l'amélioration du cadre de vie, celui de la sécurité routière et celui d'un développement pérenne et harmonieux de la qualité des espaces publics.

Le rôle déterminant des services du Département et l'accompagnement sans relâche du CAUE du Puy-de-Dôme apportent expertise et conseils tout au long de la conception du projet. Bien entendu, il convient de tenir compte de la spécificité du territoire, du mode de management du projet et d'être en permanence à l'écoute de la volonté et des choix des élus qui décident et portent ces aménagements.



la place des sports à Randan © PR CAUE63

traverse de St-Jean-En-Val : une traverse comme lien du patrimoine bâti et paysager



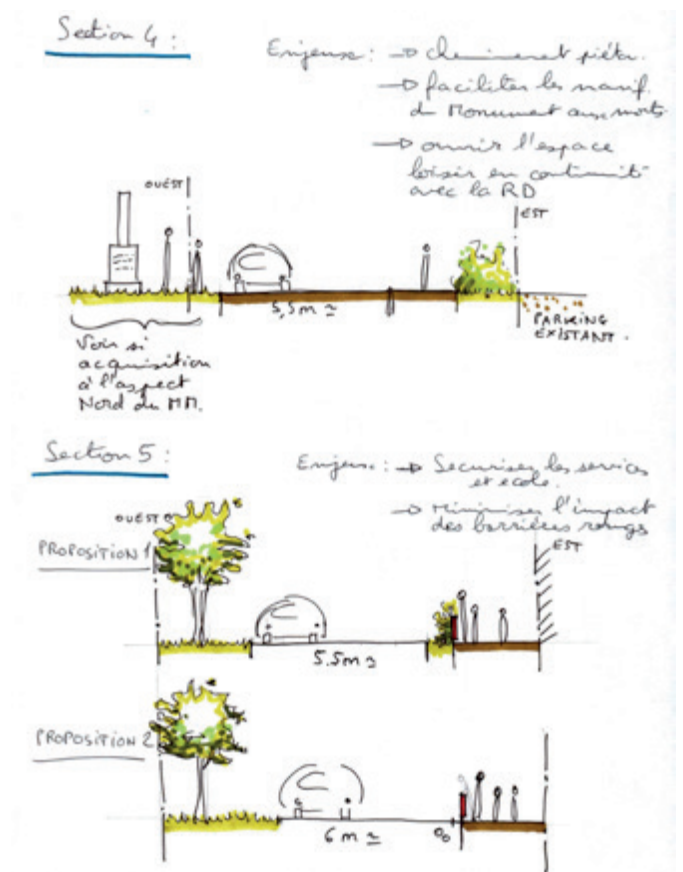
la traverse de Saint-Jean-en-Val © DoD CAUE 63

Saint-Jean-En-Val, commune d'environ 350 habitants, est ce que l'on peut appeler un village-rue. Organisé le long de la route départementale 214, relativement linéaire sur cette portion, le bourg subit les nuisances de la circulation véhiculaire, au détriment des piétons et du cadre de vie en général.

Sa traversée, trop rapide en voiture, et trop peu sécuritaire à pied, limite la perception des divers atouts que possède pourtant la commune : l'église et le couderc qui la borde, les murets de pierres ou encore la croix (inscrite aux Monuments Historiques). La présence de la mairie, de l'école et de sa cantine, de la salle polyvalente ou encore des terrains de sports à proximité (plus ou moins immédiate) de la voirie nécessite également une réflexion autour des usages.

La commune et la DRAT (Service des routes du Département) à qui est confié la maîtrise d'œuvre, se sont entourées des partenaires (ABF, PNR Livradois-Forez et CAUE 63) pour définir ensemble les enjeux du réaménagement de cette traverse et atteindre un niveau qualitatif qui soit à la hauteur des usages et du patrimoine vernaculaire. Cela a également été l'occasion de définir une alternative piétonne, parallèle à la RD, qui soit sécurisée et qui permette de traverser les espaces bucoliques du bourg.

Ainsi, de cette étroite et efficace collaboration, où chacun a apporté ses compétences, naît un projet que tous souhaitent devenir une valeur d'exemple. Les études seront finalisées en 2021 pour un début des travaux en 2022.



croquis de principe explicatif réalisé lors de la visite du site © CAUE 63

ma commune au naturel

le CAUE accompagne le
Département du Puy-de-
Dôme dans sa démarche

Le Conseil Départemental, à travers la démarche « Ma commune au naturel » valorise et accompagne toutes les communes engagées dans des actions d'amélioration du cadre de vie intégrant des mesures en faveur du développement durable et de la qualité de l'espace public. L'évaluation, l'accompagnement et les conseils apportés par l'équipe du CAUE et des professionnels d'espaces paysagers, portent sur plusieurs critères comme le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public, la pertinence des aménagements paysagers et de leur gestion ou encore l'animation et la promotion de la démarche.





commune d'Enval © SD CAUE 63

cadre de vie et fleurissement : exemple d'une visite-conseil à Saint-Amant-Tallende

Chaque année, le jury départemental des villes et villages fleuris organise des visites d'observations et de conseils dans les communes candidates à la labellisation. Depuis 2017 le label a été rebaptisé "Ma commune au naturel" dans le département du Puy-de-Dôme.

Josiane Astier, chargée de développement Embellissement et cadre de vie au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, organise le cycle de visites et la participation des techniciens et élus qui l'accompagnent à l'occasion. Une ou un architecte, paysagiste ou géographe du CAUE est également présent lors de ces journées.

Ces visites sont l'occasion de découvrir les territoires municipaux et d'apprécier la cohérence des différentes politiques municipales. Au fil du temps, le label a évolué prenant en compte la globalité des actions de mise en valeur du cadre de vie, de protection du patrimoine, arboré et fleuri, de protection de l'environnement : gestion de l'eau, élimination des produits phytosanitaires, adaptation des pratiques de fleurissement et d'entretien des végétaux, en particulier des arbres... etc.

Les visites commencent par une discussion en mairie avec les élus porteurs de la démarche et les techniciens chargés des espaces verts. L'organisation des services, la philosophie générale des actions de plantation et d'entretien, les caractéristiques du territoire, les éventuelles collaborations et les évolutions en

cours sont exposées. Une visite permet ensuite de parcourir des espaces de différentes natures et les sites les plus importants. Ces visites sont l'occasion de questionner les pratiques et, à l'occasion, de proposer quelques conseils. Pour les conseillers du CAUE lorsqu'ils accompagnent Mme Astier, ces visites sont une occasion conviviale de rencontrer les équipes municipales, de découvrir des réalisations qualitatives mais également bien souvent de proposer un suivi des difficultés évoquées au cours des circuits. Gestion de la circulation, du stationnement, des déchets et ordures ménagères, protection du patrimoine, confort thermique des espaces extérieurs sont fréquemment évoqués.

Ainsi à Saint-Amant-Tallende, après avoir apprécié les alignements de l'allée des Marronniers, nous avons pu profiter du belvédère sur la vallée de la Monne, puis longer la ville par la rue du Petit Coudert, en balcon sur les jardins privés fleuris et les potagers qui bordent le cours d'eau. Puis nous avons parcouru les espaces plantés accueillants du fond de la vallée, et enfin arpenté les espaces publics du bourg, souvent envahis par le stationnement des véhicules et dégradés par les déjections canines.

Le CAUE accompagne également les collectivités engagées dans le label national des Villes et Villages Fleuris. Un conseiller accompagne chaque année une tournée du jury national ou régional organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Malheureusement, du fait de la pandémie, les visites ont été annulées en 2020.

19 jurys

dans le Puy-de-Dôme

Communes visitées

Anzat-Le-Luguet	Gerzat	Sauxillanges
Augerolles	Laqueuille	Tauves
Authezat	La Sauvetat	Usson
Beauregard-Vendon	Mozac	Verrières
Busséol	Saint-Amant-Tallende	Veyre-Monton
Chambon-sur-Lac	Saint-Georges-sur-Allier	
Egliseneuve-près-Billom	Saint-Quentin-sur-Sauxillanges	



visite conseil à Saint-Amant-Tallende © DID CAUE 63

commissions

et différentes instances

21 participations

en tant que personne qualifiée

L'équipe du CAUE participe depuis de nombreuses années à plusieurs commissions locales, départementales et régionales, dans les domaines d'expertise qui sont les siens et conformément à la mission de conseil que la loi lui a confié depuis maintenant plus de 41 ans. En voici quelques unes, présentées succinctement.

COMMISSION DE SUIVI DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) - CD 63

Dans le cadre du schéma départemental des espaces naturels sensibles du Puy-de-Dôme, établi pour la période 2017-2026, une commission technique a été instituée pour éclairer les décisions de l'exécutif départemental concernant l'élaboration des plans de gestion et le suivi des ENS. Cette commission se réunit plusieurs fois par an sous la présidence du vice-président du département conseiller départemental du canton de Brassac-les-Mines. Le CAUE y participe systématiquement.

COMMISSION ARCHITECTURE ET URBANISME DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Une fois par mois, cette commission rassemble des élus, des représentants de la Direction de l'urbanisme, l'Architecte des bâtiments de France et le directeur du CAUE. Elle valide la pertinence et l'intégration des projets présentés par le pétitionnaire et son architecte, ayant rencontré au préalable l'architecte-conseiller de la ville. Les critères sont ceux de la qualité architecturale, urbaine et environnementale défendus par le PLU de la commune : intégration dans le tissu urbain existant (gabarits, matériaux, traitement des rez-de-chaussée), préservation et développement de la biodiversité (en toitures ou en clôtures végétales), production d'énergies renouvelables (intégration architecturale des dispositifs) et amélioration du bien-être (lutte contre les îlots de chaleur).

COMMISSION RÉGIONALE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Cette commission (CRPA) est consultée en matière de création, gestion et suivi de servitudes d'utilité publique et de documents d'urbanisme institués dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel. Placée auprès du représentant de l'État à la région, elle comprend élus, représentants de l'État, d'associations ou de fondations et personnalités qualifiées nommées par le préfet de région pour une durée de 5 ans. La CRPA comporte 3 sections : protection au titre des monuments historiques et échelle urbaine (plan de valorisation, labels, périmètres, documents d'urbanisme) ; échelle architecturale, où siège le directeur du CAUE en son nom (projets, études et travaux, en cas de désaccord entre l'autorité compétente ou de dérogation au document d'urbanisme pour les projets d'intérêt public) ; protection des objets mobiliers.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX - CD 63

À l'initiative du Conseil départemental, cette commission se réunit une fois par an sur une journée à la Maison de l'habitat, pour donner un avis « technique » sur les dossiers de demande de subvention déposés par les bailleurs sociaux dans le cadre

de leurs projets de développement de logements destinés aux personnes en situation de fragilité sociale. Le CAUE participe systématiquement à ces réunions, à l'invitation du service Habitat du Département.

SUIVI DE L'INSCRIPTION UNESCO

Le CAUE est régulièrement associé aux études de paysage et d'urbanisme des secteurs inclus dans le périmètre UNESCO. À ce titre, les conseillers ont été associés aux comités techniques chargés de réfléchir aux outils de gestion à mettre en place pour assurer la qualité paysagère de ces territoires. Le plan de gestion, l'observatoire photographique, les actions pédagogiques, etc. qui sont prévus seront ainsi suivis par notre conseiller référent et par les conseillers de secteurs.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

Cette commission siège plusieurs fois par an et comprend six formations spécialisées. Ses membres sont nommés chaque année par le Préfet du Puy-de-Dôme. Le CAUE y participe depuis de nombreuses années, dans la formation dite « des sites et des paysages » en qualité de personne compétente en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement. Cette commission se réunit environ 4 fois par an dès qu'un nombre suffisant de dossiers est constitué ou en fonction de l'urgence qui en caractérise certains.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ACCUEIL COMMERCIAL (CDAC)

Le CAUE participe occasionnellement aux réunions de la CDAC, organisées par les services de la Direction départementale des territoires (DDT 63), au cours desquelles sont examinées les demandes d'ouverture ou d'extension des surfaces commerciales dès lors qu'elles dépassent le seuil de 900 m² de surface de vente. Il s'agit d'évaluer l'impact urbain des projets ainsi que leur qualité architecturale et environnementale, notamment au regard de la performance énergétique.

COMMISSION POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Cette commission est présidée par le Président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Elle comporte neuf membres nommés par le Préfet du Puy-de-Dôme pour 4 ans. Un architecte conseiller y représente le CAUE depuis plusieurs années. La liste de ses membres a été renouvelée en août 2019. Elle a pour mission d'établir la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur. Elle gère les inscriptions, radiations, ré-inscriptions ; elle assure le suivi des commissaires enquêteurs et exerce si nécessaire un pouvoir disciplinaire.



245

conseils aux porteurs de projet

Les conseillers du CAUE du Puy-de-Dôme tiennent chaque jour ouvrable de la semaine une permanence à la Maison de l'habitat à Clermont-Ferrand, ouverte sur rendez-vous à tout porteur de projet privé qui souhaite construire, rénover, aménager.

ZOOM MISSION // CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJET

- > sur le choix d'un terrain, sur l'insertion d'un projet dans le site environnant, qu'il soit urbain ou rural
- > sur tout projet dans l'intention de construire ou d'améliorer leur habitat

Rappelons que le service de conseils proposé aux particuliers par le CAUE du Puy-de-Dôme est totalement gratuit et neutre, et que les rendez-vous se prennent par téléphone au siège de notre structure.

Tél. : 04 73 42 21 20

103

 porteurs de projet

reçus en entretien d'une heure environ par visioconférence

8

 porteurs de projet

reçus en entretien d'une heure environ dans la permanence délocalisée d'Ambert

41

 conseils

par mails issus de notre site internet

3

 accompagnements

dans l'élaboration des nuanciers de façades dans les EPCI

- Nuancier façades : St-Genès-Champanelle (Clermont Auvergne Métropole)
- Conseils façades : Cc Chavanon Combrailles et Volcans - Cc Thiers Dore et Montagne
- Conseils façades : 15 particuliers

90

 conseils

par téléphone

conseiller les particuliers pour leur rénovation de façades

Le patrimoine bâti est témoin de l'histoire et de l'identité d'un territoire, et participe fortement à la qualité des paysages de vie. La rénovation des façades est l'occasion d'affirmer cette réalité, et de renforcer l'attractivité d'un territoire. Pour cette raison et pour aider les propriétaires à « bien faire », la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans a mis en place sur les années 2019 à 2021, une opération d'aide à la rénovation des façades. Elle a sollicité l'aide du CAUE.



façade après travaux © LF CAUE 63

Nous apportons notre conseil en amont de l'opération de rénovation. Nous analysons la réalité architecturale et patrimoniale de l'immeuble, son état d'entretien général, et proposons une solution qui prend en compte :

- l'environnement de l'immeuble,
- l'ensemble des composants de la façade, menuiseries, devanture, éléments de serrurerie, de modénature, corniches, etc.,
- le niveau d'investissement raisonnable du propriétaire,

Nous n'effectuons aucune prescription. Il s'agit ici de proposer une « solution d'aspect », la technique de rénovation à mettre en œuvre ne relevant que du professionnel exécutant.

En 2020, la pandémie de COVID 19 a inévitablement perturbé cette action, mais 15 particuliers ont pu néanmoins bénéficier de notre conseil.

des permanences décentralisées, au plus près des porteurs de projet : les permanences à Ambert déménagent !

Sur l'année 2020, le CAUE 63 a inauguré un nouveau lieu de permanence pour ses rendez-vous de conseil aux particuliers : le Guichet Commerce Habitat, au 3, rue de Goye à Ambert.

Ce nouveau local est mis à disposition par la ville d'Ambert et la communauté de Communes Ambert Livradois Forez dans le cadre de l'ORT (Opération de redynamisation du territoire). Il vise à apporter informations, accompagnement technique et administratif en matière d'habitat comme de commerce.

Ce lieu accueille plusieurs partenaires pour accompagner au mieux les habitants et commerçants dans leurs projets.

Permanences proposées

- ANAH - Aides Habitat : le jeudi matin sur rendez-vous
 - Aide à la création d'entreprise (CCI et Plateforme Initiative Thiers Ambert) : Mardi toute la journée
 - ADIE - Droit à l'initiative économique : 3^e mercredi du mois
 - ADIL - Information sur le logement : 4^e mercredi du mois, toute la journée
 - CAUE - Architecture - Urbanisme - Environnement : 4^e vendredi du mois
- Pour respecter les mesures sanitaires, les permanences de conseil aux particuliers du CAUE ont repris en visioconférence.



guichet commerce-habitat à Ambert © Ville d'Ambert

accompagner les porteurs de projets de gîtes

Conséquence de la crise sanitaire sans doute, l'engouement pour les vacances à la campagne s'affirme également au travers de la création de nouveaux gîtes. Sollicité par les Gîtes de France, le CAUE accompagne les projets de réhabilitation pour valoriser l'architecture locale et favoriser le bien être des futurs locataires. Ce partenariat avec les Gîtes de France est une bonne occasion pour sensibiliser le grand public aux valeurs architecturales, environnementales et paysagères.

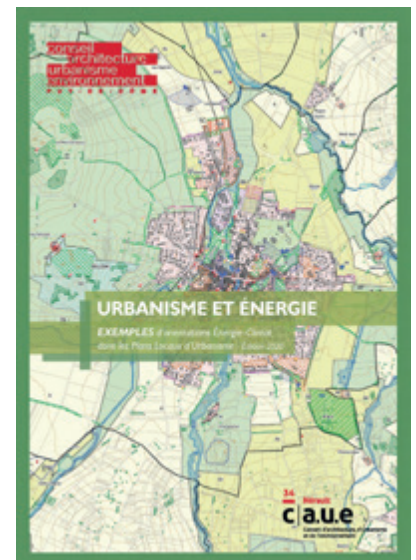
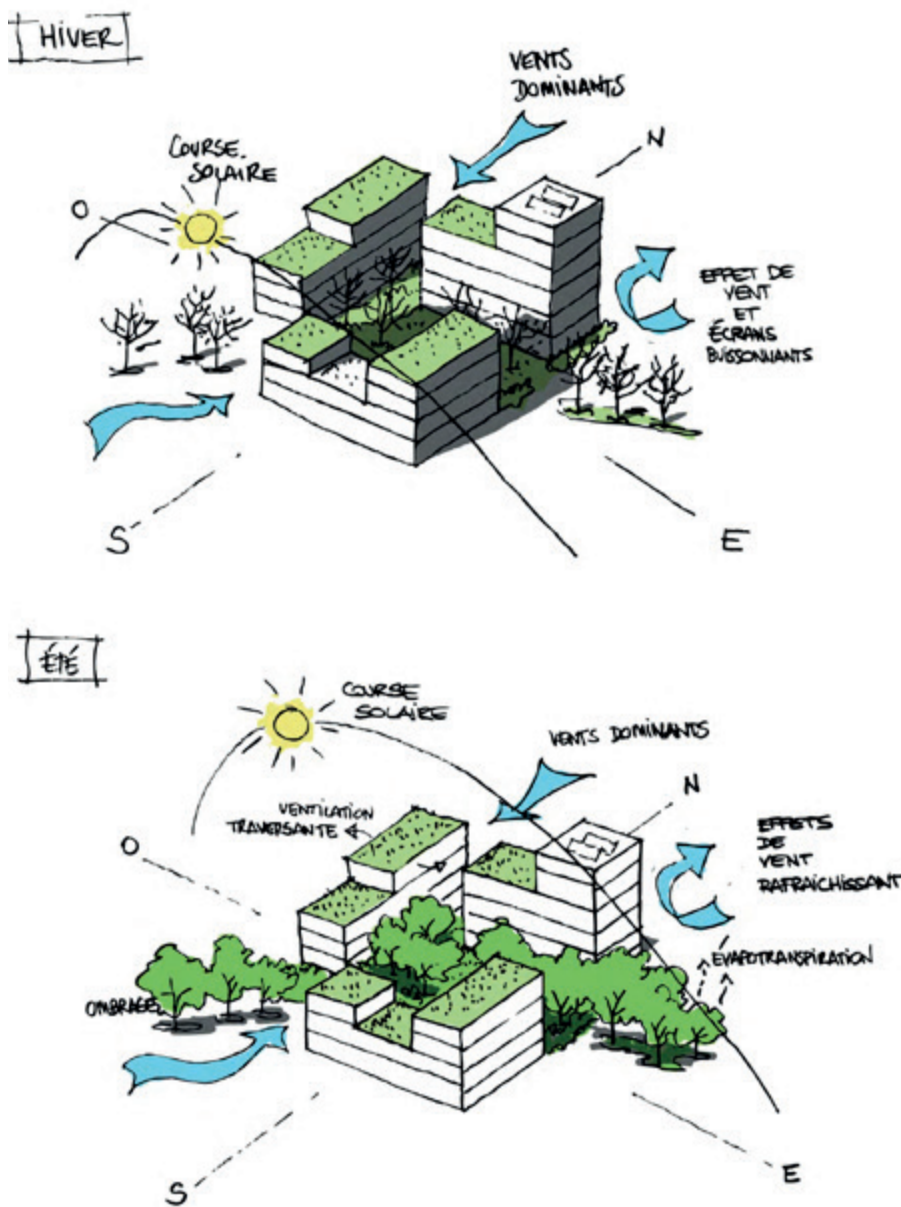


urbanisme et énergie : actualisation du carnet

Le carnet « Urbanisme et énergie » réalisé en 2012 par le CAUE 63 et l'Aduhme, Alec du Puy-de-Dôme a été actualisé et réédité en partenariat avec le CAUE 34.

Il reprend l'organisation initiale en deux parties, l'une abordant les enjeux et des conseils méthodologiques et thématiques, l'autre recensant des extraits de Plu récents.

Il intègre des évolutions du contexte législatif, de nouvelles démarches contractuelles et outils de planification énergétique des territoires. L'adaptation des territoires au changement climatique et de nouvelles approches thématiques (les mobilités actives, l'eau, les sols...) sont abordées. Le sujet de la concertation est développé et les exemples tirés de documents en cours d'application illustrent la nouvelle organisation des articles du PLU.



D Prolonger le PLU

Un PLU doit être, au-delà de la phase d'étude et de rédaction du document réglementaire, des initiatives locales font du PLU un outil de gestion et d'appui au quotidien.

Àinsi, le Comité de Pilotage Régional des Initiatives d'Énergie Climat pour chaque PLU approuvé, les collectivités locales concernées, impliquent un « Comité d'Observance » mis en place à l'initiative des projets envisagés par le PLU : études complémentaires, aménagements, constructions de voies, d'équipements, logements sociaux, études opérationnelles, réalisation de DZC, acquisitions foncières.

Une collectivité peut choisir ou se voir des outils à sa disposition et bénéficier des mentions dans le PLU :

- dispositifs opérationnels : OPH/RS, PO, éco-quartiers et éco-villes, Cléergie...
- outils de politique foncière : référentiels fonciers, stratégies d'aménagement (DZC, DZU)...
- démarches pilotes telles que le groupe de travail « Climat et Urbanisme » mis en place à Clermont.
- valeur des charges d'égouts et d'assainissement : ces documents à valeur contractuelle permettent de négocier avec les pollueur-payeurs sur la base de critères de pollution et de traitement (DZC, DZU et de financement).
- sites de gestion de courtoisie, services de transport à la demande, contrôle d'habitat multi-ménage.

Exemples de mise en œuvre. Exemples de mise en œuvre. Exemples de mise en œuvre.

PLU de Pont-Audemer - le PLU est utilisé "comme outil de management de la mobilité" et carbone

Éléments clés :

- DZU et maîtrise d'ouvrage de certaines opérations pour garantir l'impact de réalité.
- Les aménagements de PLU
- un plan de déplacements induit certaines mesures et politique PUE,
- profil de véhicules, organisation de courtoisie, transport à la demande,
- référentiel de services de bus à la demande,
- partenariat auprès des entreprises pour l'habitat de PLU,
- le territoire est à l'initiative d'une démarche intercommunale pour agir sur le bassin de vie.



7 CAUE partenaires à l'échelle du Massif central



Durant quatre ans (2016-2020) 7 CAUE du Massif central, dont le CAUE du Puy-de-Dôme, se sont associés afin de faire émerger leurs actions de conseil, d'animation et de médiation au service des territoires de leurs départements. Avec le soutien du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (devenu aujourd'hui l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires), le réseau des 7 CAUE en Massif central a produit et continue à produire des références. Il capitalise des expériences en s'appuyant sur ses territoires d'intervention.

L'exposition vidéo « Les initiateurs » propose un voyage inspirant en Massif central. A la manière d'un documentaire, six films d'une dizaine de minutes, dressent le portrait de territoires ruraux en manque d'attractivité. Loin d'être résignés, les acteurs locaux s'organisent pour faire émerger des projets participatifs et innovants, liés à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

L'Écopôle du Val d'Allier à Pérignat-les-Sarlièves, réalisé dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Paysage, Territoire, Transition » lancé par l'Etat en 2015, a

été choisi pour illustrer la dynamique de notre département.

Une projection vidéo sur écran panoramique (7m de longueur) permet aux spectateurs de s'immerger véritablement dans des paysages exceptionnels. A échelle réelle on découvre successivement les visages de ceux qui s'investissent localement. Avec fierté et dans le respect du vivant, ces « initiateurs » nous ouvrent des pistes à explorer pour donner aux territoires un nouvel élan.

En début d'année 2021, les 7 CAUE ont adressé par voie électronique à tous leurs contacts, à tous leurs territoires, une invitation à découvrir cette exposition vidéo.

Celle-ci est également accessible par internet, sur la plateforme S-PASS TERRITOIRES (plateforme de mutualisation développée par 10 CAUE dont le CAUE du Puy-de-Dôme) à l'adresse suivante : www.7caue-massifcentral.fr

Lien de connexion bande annonce : https://youtu.be/ZmKC_5ntzbw

plateforme S-PASS Territoires : une plateforme collaborative mutualisée pour les CAUE et leurs partenaires

Les 5, 6 et 7 octobre 2020, les dix CAUE participant au développement de la plateforme S-PASS Territoires se sont réunis à Angers (49), pour partie et en distanciel pour leurs ateliers d'automne avec trois objectifs majeurs :

- faire découvrir aux présidents, à d'autres CAUE et aux partenaires invités nos pratiques en lien à la plateforme ;
 - articuler les contenus des groupes existants et valoriser leurs interactions ;
 - conforter la stratégie de la plateforme pour les 5 et 10 ans à venir.
- Il a ainsi été montré aux invités que la plateforme S-PASS Territoires rassemblait de nombreux outils au service des projets des collectivités locales.

En effet, cette plateforme participative du cadre de vie, propose à ses utilisateurs des outils numériques pour qualifier et promouvoir

leurs projets, avec notamment la création et l'animation de plusieurs groupes de travail.

Ces groupes permettent aux acteurs et aux publics de coopérer à distance autour d'un projet commun.

Par ailleurs le comité d'orientation et de gestion (codor) de S-PASS réunit quatre fois par an les directeurs-fondateurs pour orienter les évolutions de la plateforme, conforter son modèle économique et traiter des nombreuses questions juridiques.

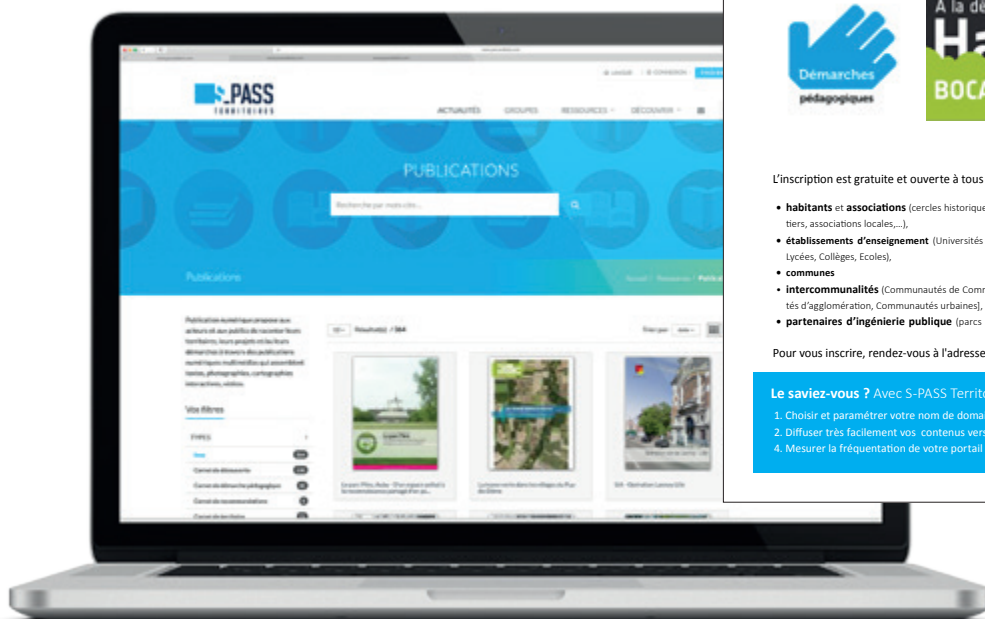
Depuis celui de 2014, les rapports d'activités du CAUE 63 et leurs cartes dynamiques sont également consultables sur la plateforme S-PASS, ainsi que les travaux de l'Union Régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes autour de l'Art en Paysage ou ceux des 7 CAUE en Massif Central.

<https://s-pass.org/fr>



10 CAUE

co-constructeurs de la plateforme



Rejoignez-nous !

S-PASS Territoires, la plateforme participative du cadre de vie, est une aventure collective qui rassemble des habitants, des élus, des professionnels, des équipes pédagogiques,... chacun apportant ses contributions et son regard. Impliquez-vous...



L'inscription est gratuite et ouverte à tous :

- **habitants et associations** (cercles historiques, comités de quartiers, associations locales,...),
- **établissements d'enseignement** (Universités et grandes écoles, Lycées, Collèges, Ecoles),
- **communes**
- **intercommunalités** (Communautés de Communes, Communautés d'agglomération, Communautés urbaines),
- **partenaires d'ingénierie publique** (parcs naturels régionaux, parcs nationaux, agences d'urbanisme, SIVU, SIVOM, syndicats mixtes, EPIC, CPIE,...),
- **professionnels** (architectes, urbanistes, paysagistes, écologues, bureaux d'études,...),
- **Conseils Départementaux ou Régionaux**,
- **Ministères ou services déconcentrés de l'Etat** (DRAC, DDT(M), DREAL, Rectorat d'académie,...),
- **CAUE, URCAUE, FNCAUE**

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.s-pass.org/fr/register/>

Le saviez-vous ? Avec S-PASS Territoires, vous pouvez :

1. Choisir et paramétrer votre nom de domaine
2. Diffuser très facilement vos contenus vers les réseaux sociaux
4. Mesurer la fréquentation de votre portail web (google analytic)



extraits de la plateforme
© S-PASS Territoires

les Enfants du patrimoine : succès reconduit, mais masqué, pour la visite de Sabourin

Comme l'an passé, dans le cadre de la Journée des enfants du patrimoine initiée par la fédération nationale des CAUE et parrainée par Stéphane Bern, le CAUE 63 a reconduit les visites de découverte de l'ancien Sanatorium Sabourin à Clermont-Ferrand, actuelle école nationale supérieure d'architecture. Guidés par un architecte du CAUE, les élèves ont pu découvrir un bâtiment typique de l'architecture du XX-XXI^{ème} siècle, et compléter le livret ludique édité à cet effet. Davantage organisée sur l'extérieur du bâtiment compte tenu du contexte, la visite n'en a pas moins été source de questions : les jeunes (CM1 et 5^{ème}) se sont montrés encore une fois très curieux d'architecture et d'histoire.

affiche de la journée Les Enfants du Patrimoine © FNCAUE



comprendre et accompagner l'innovation et l'attractivité des territoires

Depuis plus de quatre années, le CAUE Puy-de-Dôme, acteur de territoire, s'est engagé aux côtés de l'UMR Territoires, centre de recherches de l'Université Clermont-Auvergne dans le programme recherche-action, baptisé « Attractinnov ». Ce dernier porte principalement sur la question de l'attractivité des territoires. En cette fin d'année 2020, la période était à la restitution des travaux. Les projets sont pour la plupart arrivés à leur terme. Le bilan est particulièrement abondant. Au vu de la crise sanitaire, il a été renoncé de mettre en place des animations en présentiel et de basculer les restitutions en format webinaire. Ainsi, ce nouveau format a permis des interactions

directes entre les intervenants et les participants.

A travers le programme Attractinnov, le CAUE du Puy-de-Dôme s'est positionné comme un acteur audacieux du territoire. Il est au quotidien proche de l'action, proche des élus et autres décideurs, toujours à l'affût de nouvelles problématiques. C'est de ces expériences de terrain qu'il puise sa légitimité à transmettre, à conseiller et à former. L'ambition du partenariat est aussi de mettre en œuvre une véritable coopération avec l'ensemble des membres du réseau chercheurs/acteurs tout au long du processus, de la réalisation à la valorisation des projets.



Limagne Nord mai 2020 © PR CAUE 63

quelques partenaires

ADEME	AuRA Tourisme	DDT 63	LIT Grandes Cultures
ADIL 63	BET Notre atelier commun	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	MdA Auvergne
ADIT 63	BET Vous êtes d'ici	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Mission Haies d'Auvergne
ADUHME	CANOPÉ 63	EN Auvergne	OPHIS 63
ANPCEN	CD 63	ENSA Clermont-Ferrand	Plate-forme 21
Agence d'urba. CIFd-Métropole	CEREMA	EPF-Smaf Auvergne	PNR LF
Agence régionale de la biodiversité	Chambre d'agriculture 63	FF des Professionnels de la pierre sèche	PNR VA
AgroParisTech	CRPI AuRA	Fondation du patrimoine	PUCA
AGSGV 63	CNFPT	France Nature Environnement	SMTC Clermont-Ferrand
APCC	CNVVF	Gîtes de France	SOLiHA
APBVF	CR AuRA	Habiter autrement Auvergne	UDAP 63
ANCT, ex-CGET	CROA AuRA	IADT	Valtom
Assemblia	Collège Franc-Rosier	Le Creux de l'Enfer	VetAgro Sup
Auvergne Habitat	DAAC Clermont-Ferrand	Le Grand Clermont	...

Levez les yeux "Ecoles en chantier" : ateliers pédagogiques à l'ancien Collège de Billom

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, le CAUE 63, le Pays d'Art et d'Histoire, le collectif d'architectes Rural Combo, et Rue Royale Architecte, se sont associés pour proposer une journée sur mesure aux élèves de Billom. Une journée qui s'est déroulée le Vendredi 16 Octobre, en s'articulant autour de la thématique des espaces pédagogiques : "Ecoles en Chantier". Près de 100 élèves de primaire ont pu participer à cette journée haute en couleur, accueillie à la Perm', à l'ancien collège historique de Billom.

Un architecte, c'est quoi ? Et comment conçoit-il ? Les écoles dans le monde, sont-elles toutes pareilles ? Du chantier de l'école de la Croze à l'ancien Collège à Billom, c'est l'école de demain qui était à l'honneur !

Les élèves ont pu visiter le chantier de l'école de Croze, conçu par Rue Royale Architecte, réaliser un atelier sur leur propre classe de travail et s'immerger dans plusieurs écoles du monde entier pour découvrir mille et uns usages d'un pays à l'autre, d'un concepteur à l'autre.



atelier Levez les yeux "Écoles en Chantier" © CAUE 63

ZOOM MISSION // FORMER

- > les élus à la connaissance des territoires et de leurs mutations
- > les enseignants qui intègrent la connaissance

de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques

- > les professionnels du cadre bâti, par des journées thématiques, l'animation de chantiers pilotes, etc.

l'urbanisme et l'énergie

La session 2020 de la formation fédérale « urbanisme, climat et énergie » s'est déroulée en septembre à Paris. L'expérience du PLUi de Billom et de l'accompagnement au long de l'étude y a été présentée, depuis les actions de sensibilisation des élus en amont, la consultation des BET, le déroulement de l'étude et de la concertation, la présentation des outils du PLUi et en particulier de l'OAP thématique « Mobilités ».

l'importance de la transition écologique

À fin d'accompagner l'installation des nouveaux élus après les élections communales, l'atelier d'urbanisme du PNR Livradois-Forez a organisé un ensemble de formations thématiques sur la planification, le foncier, les mobilités, le réemploi... Le cycle complet bien que fortement perturbé par la crise sanitaire se déroule peu à peu. Une formation sur la Transition écologique a été montée en introduction à ce programme. Elle comprend une

présentation des enjeux de la transition, le témoignage d'un élu grand témoin (M. Poujade, maire du Séquestre, pour la session de Courpière), et des ateliers en petits groupes, de réflexion sur un projet municipal réel présenté par l'un des participants. La première session organisée à Courpière en septembre, avec 80 participants, n'a pu accueillir toutes les personnes intéressées. Elle est reprise actuellement en visioconférences.



atelier d'urbanisme du PNR Livradois-Forez © DID CAUE 63

le CAUE a reçu son agrément datadock



Comme tout organisme délivrant des formations, le CAUE du Puy-de-Dôme dispose depuis plusieurs années d'un agrément auprès de la DIRRECTE, et est donc fondé à exercer cette activité. Mais depuis juin 2020 le CAUE du Puy-de-Dôme est également référencé sur la plateforme DATADOCK. N'y sont référencés que les organismes ayant satisfait à un ensemble de critères qualitatifs exigeants et définis par la loi ; garants de leur rigueur, de leur compétence, d'une façon générale de la qualité des formations dispensées. C'est actuellement une condition indispensable à la prise en charge des coûts de formation par les organismes paritaires.

A partir du 1^{er} janvier 2022, une nouvelle étape devra être franchie puisqu'il faudra avoir décroché la certification Qualiopi basée sur le Référentiel national de certification Qualité (RNCQ) pour continuer à bénéficier de financements paritaires et publics. Le CAUE devra se positionner...

L'Atelier « Transition et territoire » de l'ADEME

Au sein de l'URCAUE AuRA, le groupe Énergie a accompagné l'Ademe dans la réalisation d'un outil pédagogique dont l'objectif est d'inciter à la collaboration des urbanistes et des énergéticiens. Cette mission s'est concrétisée dans le suivi de la réalisation par le BET Tribu de l'ensemble d'outils qui composent l'« Atelier Transition et Territoires » : outils d'organisation et de communication ; outils d'animation ; vidéo de sensibilisation ; jeu sérieux. En mars 2020, un séminaire d'une journée a permis de tester le kit à Chambéry avec des membres des équipes des CAUE et plusieurs de leurs partenaires des collectivités, des services de l'État, des ALEC et de nombreux autres acteurs du domaine de l'énergie. Ce kit est désormais utilisable aussi bien à l'intention des BET, des techniciens que des élus.



<p>Construction d'une école exemplaire à énergie positive et construction bois 1 école de 20 classes</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>	<p>Ecopâturage sur les espaces verts de la collectivité 5 hectares concernés</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>	<p>Un climat sceptique est élu maire de la collectivité... Malus sauf si vous avez un PCAET</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>
<p>Reconversion d'une friche industrielle en pépinière d'entreprises et coworking</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>	<p>Aménagement d'une forêt urbaine 50 Hectares de boisement en gestion durable</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>	<p>Mutualisation d'un équipement public</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>
<p>Mise en place de panneaux photovoltaïques sur terrain agricole 1000 m²</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>	<p>Construction d'un stade 1 hectare</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>	<p>Eco-rénovation d'une école 800 m²</p> <p>ENVIRONNEMENT ●●●●○ ATTRACTIVITÉ ●●●●○ COÛT GLOBAL ●●●●○</p>

se préparer au Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre des rencontres de l'atelier d'urbanisme en Livradois-Foréz, le CAUE participe à un cycle de sensibilisation sur les enjeux des documents d'urbanisme. Ces modules de sensibilisation sont un préalable pour découvrir la démarche de plan local d'urbanisme. Après un tour de salle des idées préconçues et le récit d'élus ayant mené récemment

l'élaboration de PLU et PLUI, les participants découvrent les outils de ces documents à travers un atelier fictif qui cherche à explorer les réponses possible des PLUI aux enjeux territoriaux. Mobilité, habitat, économie, attractivité... les thèmes larges qui ont trait à l'urbanisme sont passés au crible de la matrice du code de l'urbanisme pour définir des actions possibles.

ZOOM MISSION // INFORMER - SENSIBILISER

> promouvoir une culture et une architecture contemporaine, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect des lieux, des territoires et des patrimoines

- > communiquer sur tous les aspects et facteurs qui contribuent à la qualité de l'environnement, sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et les professionnels
- > activer l'esprit participatif des citoyens en créant des espaces de partage d'expériences

table ronde : adapter les villes au changement climatique

Le CAUE accompagne les associations et les citoyens dans leurs actions et programmes de sensibilisation. Ainsi lors du Camp Climat 2020 qui s'est tenu à Sauxillanges le 29 août 2020, le CAUE a participé à une table ronde sur les enjeux de l'adaptation des villes au changement climatique et notamment sur le rôle de la végétation urbaine dans l'atténuation des lots de chaleur urbains (ICU) et l'amélioration de la qualité de l'air.

extraits de la présentation
© CAUE 63



Journées Nationales de l'Architecture : zoom sur les observatoires photographiques

Parce qu'architecture et paysage sont intimement liés, le CAUE du Puy-de-Dôme a exposé dans le hall de la Maison de l'Habitat, les observatoires photographiques de 3 Parcs Naturels Régionaux (Pilat, Livradois-Forez, Monts d'Ardèche) d'Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que de la ville de Montreuil. L'exposition, mise à disposition par l'association Observatoire Photographique des Territoires du Massif Central (OPTMC), est composée de photographies mettant en exergue l'évolution des

paysages. Ces séries de photos diachroniques, ne sont pas seulement remarquables pour leur qualité photographique, elles sont aussi un outil de compréhension de l'impact de l'homme sur les paysages, qu'ils soient urbains, péri-urbains ou agricoles. Le deuxième confinement ayant empêché l'ouverture de cette exposition au public, le CAUE a réalisé une exposition virtuelle en vidéo qu'elle a diffusé sur son site internet et les différents réseaux sociaux.





PREAC ARCHITECTURE ARTS DE L'ESPACE ET SOCIÉTÉS

Ruralités : quels enjeux spécifiques, quelles expérimentations, innovations pour l'aménagement durable de nos territoires ?

Inscriptions
Formulaire d'inscription à remplir en ligne avant le 21 février 2020

Renseignements
Muriel DOUTRE
Directrice des partenariats et de la professionnalisation
04 73 34 19 36
m.doutre@caue63.com



Une immersion en Auvergne

Combinaison table ronde, ateliers, projections, visites et rencontres, ce séminaire de formation se propose d'explorer et questionner ce que sont les ruralités au-delà de leurs aspects spécifiques, quelles expérimentations, innovations et initiatives sont en cours pour l'aménagement durable de nos territoires ?

En immersion durant deux jours au cœur de l'Auvergne, nous vous invitons à questionner des thématiques de ruralités à travers des pratiques architecturales, urbaines et paysagères ou encore de participation habitante.

→ **Mardi 31 mars 2020 // Séance inaugurale publique** ←
École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand
80 rue du Docteur Bousquet | 63000 Clermont-Ferrand

10h00 Conférence-déjeuner avec Patrick Bouchiat, architecte-urbaniste.

Programme (les cours de montage)

Mardi 31 mars 2020 //
École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand | 80 rue du Docteur Bousquet | 63000 Clermont-Ferrand

Troisième
Les enjeux de l'aménagement durable des territoires ruraux.

Quatrième
Immersion dans le territoire
Départ vers les sites de projets, pour visites et rencontres avec des acteurs du territoire. Révisite et premières productions sur site par la cartographie sensible.

Cinquième
Installation dans les chambres, dîner suivi d'une soirée projection.

Jeudi 2 avril 2020 //
Foyer culturel régional (Léonard-Foiret) | Maison du Parc | 63000 Clermont-Ferrand

Sixième
Séance de mise en commun et de productions pour une restitution des rencontres et visites effectuées sur les différents sites de projets.

Synthèse et bilan de la journée
Retour sur Clermont assuré en cas.

À qui s'adresse cette formation ?

- Acteurs culturels et de l'éducation populaire, agents de collectivités territoriales, chargés de mission impliqués dans l'éducation artistique et culturelle, artisans.
- Acteurs engagés sur les thématiques 1^{er} et 2nd degrés des différents ministères, conseillers pédagogiques, chargés de mission.



Valeurs d'exemples

PALMARÈS 2018-2019

de l'architecture et de l'aménagement

URCALE AUVERGNE - RHÔNE - ALPES




NotaBene

Actualité architecturale en Auvergne

#62
décembre 2020

08 12
Webinaire
Comprendre et accompagner l'innovation et l'attractivité des territoires : quelles nouvelles approches ?
Participation du CAUE du Puy-de-Dôme à la table ronde « Bien-être des collectivités et attractivité territoriale : Quels enjeux et quels indicateurs ? » du 08/12 à 10h30
Puy-de-Dôme
Maison de l'habitat
12 rue de la République
63000 Clermont-Ferrand
04 73 34 19 36

17 12
Formation
Auvergne Architecture
Verteilles performantes
Session ouverte le 17 janvier 2021.
Programme et bulletin d'inscription
En distance

17 12
Formation
Auvergne Architecture
Les milieux d'œuvre confrontés au risque COVID-19
Formation 100% synchrone à réaliser en distance à la suite de votre choix.
Programme et bulletin d'inscription
En distance

17 12
Vidéo - évolution des paysages
Le CAUE du Puy-de-Dôme vous présente une vidéo tournée sur l'évolution des paysages ruraux par l'association Théorie Photographique des Territoires du Massif Central (TPMTC), celle-ci est destinée pour un public de photographes et constitue un outil précieux pour composer l'impact des hommes sur les paysages.
04 73 34 19 36

À venir

Élections ordinaires
1^{er} tour du 19 janvier au 2 février
2nd tour du 19 février au 8 mars
Bulle de l'élection.

Modèles des élections
Appel à candidatures, soutien à votre équipe « Élections ordinaires » entre autres en ligne.

Une question ? Écrivez nous à election@theorie-ter.org

un PREAC en Auvergne

Les PREAC, Pôles Régionaux pour l'Éducation Artistique et Culturelle ont pour ambition de constituer un réseau d'acteurs et d'enrichir les savoirs, les ressources et les outils en matière de pédagogie sur les thématiques des arts (dont l'architecture comme art de l'espace), de l'urbanisme et du patrimoine. Ces séminaires de formations, destinés aux enseignants et personnels de la culture, sont organisés tous les deux ans. L'édition 2020 devait se dérouler les 1^{er} et 2 avril en immersion en Auvergne. Si tout a bien été organisé en amont, l'évènement n'a pas pu se tenir compte tenu des mesures sanitaires en vigueur. Il est repoussé en 2021 (sous une forme adaptée à la situation), mais la thématique reste la même : "Ruralités, quels enjeux, expérimentations, innovations pour l'aménagement durable de nos territoires ?". Le CAUE 63 (comme représentant local de l'Union Régionale des CAUE) a participé à cette organisation au côté de la DAAC, du réseau Canopé, de l'école d'architecture, de la maison de l'architecture et du PNR Livradois-Forez.

palmarès Valeurs d'Exemples® un entre-deux palmarès pour valoriser les projets sélectionnés

L'année 2020 a été consacrée à l'édition d'une brochure et de panneaux d'exposition de l'ensemble des projets candidats sélectionnés au niveau départemental du prix régional du palmarès Valeurs d'Exemples® 2018-2019. Les mesures sanitaires n'ont hélas pas autorisé la mise en place de l'exposition cette année, mais des liens internet vers ces documents ont tout de même permis de valoriser les réalisations. Ces éléments seront largement utilisés lors du lancement de l'édition 2021-2022, dont les préparatifs ont d'ores et déjà commencé.

NotaBene

Constatant qu'une communication diffuse, noyée dans le flot continu des courriels, nuit à l'efficacité de l'information, le choix de réunir dans un même document toutes les manifestations (expositions, conférences, projections de films, visites et voyages) organisées par la Maison de l'architecture Auvergne, l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, le CAUE du Puy-de-Dôme et le Conseil régional de l'Ordre des architectes est une réussite. Depuis 2015, les structures ont continué de mettre leurs moyens en commun pour diffuser mensuellement les événements dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec la lettre d'information NotaBene. Cette initiative contribue à une plus grande visibilité de l'architecture sous tous ses aspects auprès du grand public. En décembre 2020, nous avons partagé la 62^e lettre.

une journée « Nature en ville » au jardin Lecoq

A l'occasion de Journée nature en ville organisée par la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (Frane), le CAUE du Puy-de-Dôme était très heureux d'apporter sa contribution et son témoignage. La présence de la nature en ville est au cœur du nouveau modèle de la ville durable et ses caractéristiques ne quittent plus nos réflexions. Les enjeux sont particulièrement importants pour notre qualité de vie au quotidien et demain pour celle des futures générations.



la "Nature en ville" à Clermont-Ferrand © SD CAUE 63

Cette rencontre de septembre 2020, dans le Jardin Lecoq, était ouverte au grand public. C'était un temps d'échanges interdisciplinaires, entre les élus, les professionnels de l'aménagement du territoire. Dans le cadre de ses missions de conseils, le CAUE du Puy-de-Dôme travaille sur la thématique « Nature en ville », depuis plusieurs années. Nos travaux de recherches s'inscrivent depuis 2013, dans un cycle de rencontres selon différents formats : des animations, des conférences, des parcours urbains et beaucoup d'autres actions autour de ce thème. Désormais, comme un retour d'expérience, nous répondons présent à l'invitation du réseau et nous capitalisons sur notre savoir et nos connaissances. Dans ces journées, la présence des nombreux participants et publics variés conforte notre engagement, sur la pertinence de ces actions.

rendez-vous : le réemploi

Le Conseil départemental mène une étude sur le potentiel de développement de la filière du réemploi dans les projets d'infrastructure et d'architecture accompagné par Rural Combo, un collectif d'architectes locaux spécialisés dans cette thématique. Pour appuyer ce travail au long cours, le CAUE a mis en place une séance de sensibilisation à destination des élus et des maîtres d'ouvrage et des professionnels de la construction afin de poser les premiers jalons de la stratégie qui sera construite en 2021.



LE REEMPLOI EN ARCHITECTURE ET EN INFRASTRUCTURE

Rencontre digitale
Mercredi 16 Décembre 2020
13H30-15H30

Eaux Vives : un concours d'idées rafraîchissant !

La canicule est un phénomène chronique auquel l'aménagement du territoire doit faire face. Les îlots de fraîcheur accessibles, les rivières, les plans d'eau et les aménagements constituent ainsi des espaces très recherchés. Néanmoins, ces espaces sont rares dans plusieurs secteurs du Puy-de-Dôme, notamment dans les espaces urbains qui font face au phénomène des Îlots de Chaleur Urbain (ICU) et où la densité de population est la plus importante. Il est en outre urgent de prendre conscience que l'eau est une ressource à préserver et à partager de manière équitable. C'est dans cette optique qu'est née la démarche Eaux Vives, lancée par le CAUE 63 en septembre 2019, et nourrie par les constats et demandes croissantes d'élus confrontés à cette problématique.

EAUX VIVES



© SD CAUE 63

Cette démarche vise à rassembler les acteurs du territoire et de l'aménagement pour mener une réflexion commune sur le sujet de l'accès à la baignade et au rafraîchissement dans le Puy-de-Dôme, et proposer des actions de sensibilisation.

Un travail avec des étudiants de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires (IADT), en 2019-2020, a permis de prendre connaissance de la diversité des problématiques auxquelles font face les communes, de l'enjeu de répondre aux nouvelles pratiques sociales et de proposer des alternatives à la baignade, voire de nouveaux lieux de baignade. Ces constats ont donné lieu à la création d'un Atelier des partenaires d'Eaux Vives par lequel le CAUE 63 réunit ses partenaires : le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (CD 63), l'Agence d'Urbanisme de Clermont Auvergne Métropole, des acteurs locaux, élus et techniciens des collectivités, associations, établissements d'enseignement supérieur l'ENSACF et VetAgro Sup. Les réunions de l'atelier sont l'occasion de mettre en lien les différentes démarches en cours sur la thématique de la baignade, et de créer une synergie entre les techniciens et élus du Puy-de-Dôme.

En 2020, la démarche Eaux Vives a continué sous la forme d'une action de sensibilisation : un concours d'idées sur des sites pilotes du territoire...

Depuis novembre 2020, un groupe d'étudiants de l'IADT accompagne le CAUE dans l'élaboration d'une méthode de sélection de sites, pour faire émerger des lieux emblématiques et appropriés pour le concours.

Ce concours s'adresse aux étudiants et aux jeunes professionnels. Il porte sur des sites pour lesquels les acteurs locaux sont en demande d'accompagnement, de pistes prospectives et



visite de terrain "Eaux vives" © CAUE 63

innovantes, pour répondre à la demande grandissante d'accès à l'eau. A l'issue de ce concours, en accord avec les élus locaux, certains projets pourront donner lieu à la réalisation de prototypes d'aménagements d'espaces de baignades, jeux d'eau et autres usages ludiques liés à l'eau et au rafraîchissement afin de mettre en valeur et de tester les usages de différentes propositions.

En parallèle, le CAUE 63 a pris contact avec les élus du territoire, pour croiser les demandes sociales du territoire avec un réel portage politique, et avec les projets en cours.

Une synergie entre les écoles opère pour diffuser le concours auprès de leurs étudiants et favoriser des équipes candidates pluridisciplinaires : architecture, paysage, mais aussi ingénierie, design et beaux-arts seront autant de compétences nécessaires pour répondre au concours.

La suite en 2021...

centre de ressources

Par ses missions, le centre de ressources du CAUE est au cœur de l'équipe. C'est en quelque sorte un courroie de transmission. Il évoque l'idée de lien, de chaînon. Il met ses compétences au service de l'équipe du CAUE pour se tenir informé des dernières législations, pour gagner en productivité et en conseils, pour valoriser les savoirs-clés. Il aide également les conseillers à préparer certains événements, tels que les rendez-vous thématiques et les publications.

Chaque jour, une revue de presse est envoyée aux architectes conseillers, particulièrement appréciée lors du confinement du printemps 2020. Le CAUE est abonné à une dizaine de revues et son fonds documentaire spécialisé est riche de plus de 1 000 références sur des thématiques très variées : construction, aménagement, architecture, art, eau, écologie, énergie, environnement, géographie-physique, habitat / logement, paysage, santé, sciences humaines, transport, urbanisme.

DES RESSOURCES À DISPOSITION

Le CAUE du Puy-de-Dôme adhère également à « l'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ». Complémentaire du centre de ressources, cet outil national est une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, et mettre en valeur la démarche des acteurs d'un projet. Il s'agit d'une sélection d'opérations choisies par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage. Cinquante projets situés sur le département du Puy-de-Dôme figurent dans cette base de données de plus de 1 800 réalisations architecturales exemplaires.

www.caue-observatoire.fr

Autre plateforme collaborative de partage et outil de diffusion d'une culture architecturale, urbaine et paysagère, S-PASS Territoires permet un accès à de nombreuses ressources, notamment sous forme de carnets numériques.

<https://s-pass.org/fr>

Dans le cadre d'un projet d'échelle régionale porté par l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes, le CAUE 63 dispose également d'un exemplaire de l'exposition itinérante « Archi 20-21 », à la disposition des collectivités, médiathèques et autres structures des territoires. Cette exposition est issue d'un observatoire en ligne, contenant des fiches descriptives et de nombreux documents iconographiques, ainsi qu'un dossier pédagogique complémentaire à l'exposition.

www.archi20-21.fr

Le CAUE 63 met également à la disposition du public de nombreuses ressources en téléchargement sur son site internet : fiches thématiques, Carnets Découverte, revues « Angles de Vues », rapports d'activité, films, etc.

www.caue63.com

D'autres ressources sont disponibles sur les sites de l'union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes et de la fédération nationale des CAUE.

www.urcaue-aura.fr

www.fncaue.com

ils parlent du CAUE du Puy-de-Dôme	
La Montagne	
10/20	Construire la ville de demain
La Gazette de Courpière	
10/20	La transition en Livradois Forez : Le Parc au chevet des élus
Les cahiers du fleurissement	
01/20	Rencontre avec Joël Baud-Grasset, président de la Fédération Nationale des CAUE
revue Ordre des Architectes AURA	
01/20	Palmarès Valeurs d'Exemples 2019
site CAUE Isère	
	Urbanisme et mobilité
site CAUE de l'Hérault	
	Carnet urbanisme et énergie édition 2020
site Enfants du patrimoine	
10/20	Visite commentée du site Sabourin
site unidivers	
	Journées Nationales de l'Architecture CAUE de Clermont-Ferrand
	Exposition photos sur l'évolution des paysages Maison de l'Habitat Clermont-Ferrand
mairie de Saint-Flour l'Etang	
08/20	Permanences CAUE 63
site FNCAUE	
12/20	Le réemploi en architecture et en infrastructures
site Communauté de Communes Ambert Livradois Forez	
	Conseils et accompagnement des propriétaires
Open agenda de la DRAC	
	Exposition photos sur l'évolution des territoires
site PSDR4	
12/20	Webinaire comprendre et accompagner l'innovation et l'attractivité des territoires : quelles nouvelles approches ?
Twitter	
03/20	Carré des Jardiniers : podcast paysalia salon paysage jardin et sport
12/20	Ordre des Architectes : Le réemploi en architecture et en infrastructure
La Gazette de Thiers	
01/19	Des centres anciens abandonnés
Plateforme 21	
mars 2020	Ruralité(s), quels enjeux spécifiques, quelles expérimentations, innovations pour l'aménagement durable de nos territoires? Les enfants du Patrimoine
sept. 2020	Journée "Nature en ville"
déc. 2020	Rencontre digitale "Le réemploi en architecture et en infrastructure"



le centre de ressources © SD CAUE



Antoine Desforges
Président



Michel Astier
Architecte directeur



Aurélie Chacornac
Secrétaire
Communication



Corinne Miquel
Secrétaire
Comptable



Héléne Bucher
Conseillère
en architecture



Stéphane David
Animateur du centre
de ressources



Diane Deboaisne
Architecte conseiller



Dominique Désirée
Architecte conseiller



Lionel Favier
Architecte conseiller



Claire Landrot
Conseillère
en architecture



Thibault Racault
Urbaniste conseiller



Philippe Robbe
Architecte conseiller

E
U
A
C
U
D
E
P
I
U
P
E
I
E
I

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

> nommés par le Conseil départemental

- . Monsieur DESFORGES Antoine, Conseiller départemental de Vic-le-Comte, Président du CAUE
- . Madame GIRON Dominique, Conseillère départementale Les Monts du Livradois, 1^{er} Vice-Présidente du CAUE
- . Madame GLACE-LE-GARS Jocelyne, Conseillère départementale de Billom-Saint-Dier-Jauron, 2^e Vice-Présidente du CAUE
- . Madame BOUQUET Jocelyne, Conseillère départementale Issoire, Trésorière du CAUE
- . Monsieur BALDY Damien, Conseiller départemental Clermont 4
- . Madame PRUNIER Valérie, Conseillère départementale Ambert

3 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT (membres de droit)

- . Monsieur DELUBAC Régis, Architecte des bâtiments de France
- . Madame DUPUY Manuelle, Directrice adjointe DDT, Secrétaire du CAUE
- . Monsieur ROUQUETTE Michel remplace Monsieur TIQUET Philippe, Inspecteur d'Académie

4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

> désignés par Monsieur le Préfet ou Madame la Préfète

- . Madame LECHUGA Joëlle, représente Monsieur REYNE Bruno, Président de l'Ordre régional des architectes Auvergne-Rhône-Alpes
- . Monsieur FERRI André, entrepreneur, CAPEB, Secrétaire adjoint du CAUE
- . Monsieur GENESTE Louis, ancien entrepreneur, président d'honneur de la FBTP, Membre du Bureau du CAUE
- . Monsieur PARCORET Georges, ex-Directeur développement maîtrise d'ouvrage OPHIS

conseil d'administration

2020

2 PERSONNES QUALIFIÉES

> désignés par Monsieur le Préfet ou Madame la Préfète

- . Monsieur KANDER Rachid, ex-Directeur de l'agence d'urbanisme et de développement Clermont-Métropole et actuel directeur de la SPL Clermont Auvergne
- . Madame BARBIER Agnès, ex-Directrice de l'ENSA Clermont-Ferrand et actuelle Déléguée académique aux arts et à la culture

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- . Monsieur BUCHE Jean-Pierre, Vice-Président Cc. Billom communauté, Maire de Pérignat-ès-Allier
- . Monsieur BAZELLE Richard, ex-Directeur général adjoint de LOGIDÔME OPH Clermont Auvergne Métropole
- . Monsieur PAGESSE Jean-Christophe, Président départemental de la LCA-FFB (Union professionnelle des constructeurs et aménageurs)
- . Madame MAILLOT Catherine, ex-Directrice de SOLIHA 63
- . Monsieur FAURE Georges, Vice-Président de OG-BTP (office générale du bâtiment et des TP 63)
- . Monsieur VAURIS Dominique, Maire de Saint-Julien-de-Coppel, Conseiller communautaire

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

- . Monsieur FAVIER Lionel

MEMBRES DU BUREAU

- . Président, Monsieur DESFORGES Antoine
- . 1^{er} Vice-Présidente, Madame GIRON Dominique
- . 2^e Vice-Présidente, Madame GLACE-LE-GARS Jocelyne
- . Trésorière, Madame BOUQUET Jocelyne
- . Secrétaire, Madame DUPUY Manuelle
- . Secrétaire adjoint, Monsieur FERRI André
- . Membre du Bureau du CAUE, Monsieur GENESTE Louis